

La Question d'Alsace-Lorraine

de 1871 à 1914

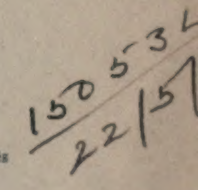
JULES DUHEM

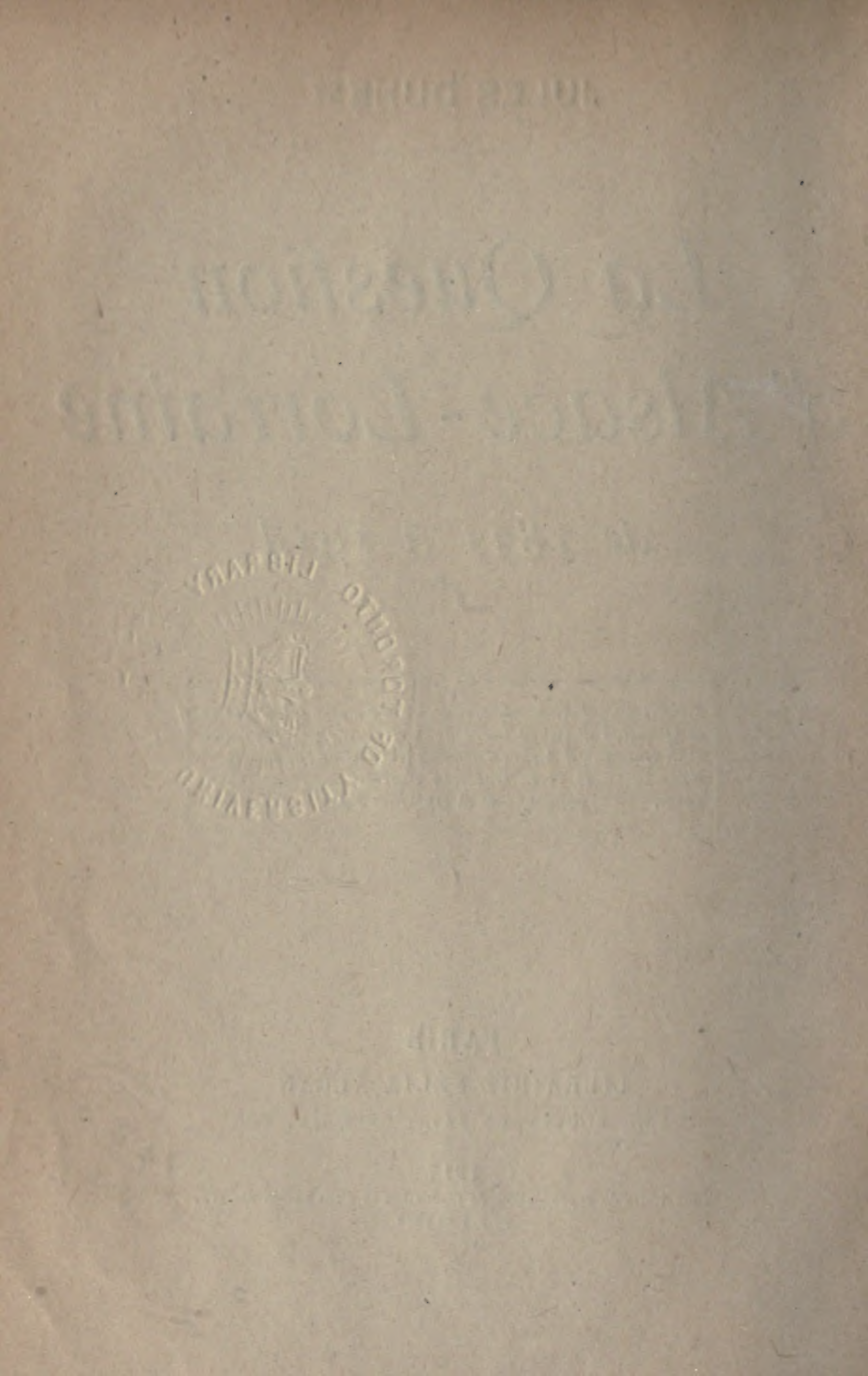
La Question d'Alsace-Lorraine

de 1871 à 1914

La Question d'Alsace-Lorraine. — L'Empire allemand et la Question d'Alsace-Lorraine (1871-1914). — *La France et la Question d'Alsace-Lorraine* (1871-1914). — *Les Alsaciens-Lorrains et la Question d'Alsace-Lorraine* (1871-1914). — *Le règlement de la Question d'Alsace-Lorraine.*

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
—
1917





AVANT-PROPOS

Une partie vive de la nation française, comprenant les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, les arrondissements de Metz, Thionville, Sarreguemines, Château-Salins et Sarrebourg, avec plus d'un million et demi d'habitants, a été organisée en gouvernement prussien et confiée au comte de Bismarck-Bohlen le 21 août 1870. Délimitée d'une manière précise par la division géographique et statistique de l'état-major prussien en septembre 1870, elle a été cédée à l'Empire allemand, après quelques modifications de frontières concernant Belfort et les compensations, par l'article Ier des Préliminaires signés à Versailles le 26 février 1871 et par l'article Ier du Traité de paix signé à Francfort le 10 mai 1871. Cette annexion fut imposée à la France. Elle se fit contre la volonté formelle des Alsaciens-Lorrains.

L'Histoire de la Question d'Alsace-Lorraine de 1871 à 1914 est une leçon utile à méditer. La conscience nationale française accuse d'étranges revirements ; elle se ressaisit pourtant aux heures d'alarme, en 1875, en 1887, en 1905, en 1908, en 1911, en 1913. Les Alsaciens-

Lorrains résistent mieux au découragement ; l'année 1900 marque le point le plus bas de leur irrédentisme. Quant au gouvernement de Berlin, il fait une prodigieuse dépense de moyens insidieux et puissants pour assimiler sa conquête, de 1874 à 1891, de 1911 à 1914, notamment.

Quels sont les résultats de ces efforts? Quinze mille Alsaciens-Lorrains, déserteurs de l'armée allemande, se battent aujourd'hui dans les rangs français. Des milliers ont été mis en détention préventive. Plusieurs députés au Parlement de Strasbourg ont eu à choisir entre la prison et l'abandon de leur mandat. Les conseils de guerre de Strasbourg, de Saverne, de Mulhouse prononcent d'innombrables condamnations. La langue française est parlée d'une façon provocante, selon le propre témoignage du colonel von Wrisberg. Et le Parlement d'Empire a entendu ces dures vérités le 28 octobre 1916, par la voix du député Hauss, représentant de Haguenau. L'annexion de l'Alsace-Lorraine portait en elle-même son châtiment.

J. D.

LA QUESTION
D'ALSACE-LORRAINE
DE 1871 A 1914

CHAPITRE PREMIER

LA QUESTION D'ALSACE-LORRAINE

Existe-t-il une question d'Alsace-Lorraine? Pour l'Alsace, pour la France, pour le monde : oui. Pour l'Allemagne : non. L'Allemagne prétend l'avoir résolue au traité de Francfort en reprenant la bande de terre germanique qui s'étend des Vosges jusqu'au Rhin, et en la couvrant d'un bouclier protecteur sur le plateau lorrain. C'est pour elle une affaire à tout jamais réglée.

A vrai dire, on le répète à Berlin depuis quarante-cinq ans, officiellement, méthodiquement. Mais il a bien fallu se rendre à l'évidence et reconnaître qu'un problème nouveau pesait sur la destinée de l'Europe. En fait, ce fut la plus menaçante de toutes les questions internationales.

On a montré bien souvent qu'on trouvait en elle la cause directe du régime de la triste paix armée, l'origine des grandes coalitions européennes, la source qui les

entretint dans une perpétuelle excitation en les nourrissant de soupçons, de menaces, de provocations, d'alarmes justifiées ou non. On la reconnaît à la base des grands faits de la politique internationale et notamment dans l'échec, par l'attitude de l'Allemagne à la Haye, des tentatives de limitation des armements. Le monde entier a souffert de cette équivoque tragique. Nous en trouvons la preuve dans les innombrables articles, études, ouvrages de toutes sortes que les écrivains étrangers ont consacrés à la question d'Alsace, et aussi dans les enquêtes retentissantes, ouvertes par les grands organes de la presse mondiale.

Pour saisir la cause immédiate de cette situation angoissante, il ne faut pas oublier ce fait essentiel : *le traité de Francfort ne fut pas une paix*. A l'encontre de beaucoup de traités, nés d'un accord des nations belligérantes fatiguées de l'état de guerre, les clauses de Francfort furent exigées par l'Allemagne, imposées à la France, supportées par l'Alsace-Lorraine. La France et l'Alsace ne se sont jamais senties engagées moralement par cet acte diplomatique. La France a toujours distingué entre le respect loyal du traité qu'elle dut signer après ses désastres et l'acceptation morale de l'iniquité dont elle était victime.

La conception bismarckienne était de consolider l'unité allemande par l'annexion d'une partie des provinces conquises, lesquelles, devenant possession commune, *terre d'Empire*, *Reichsland*, resteraient le

« ciment » des divers peuples allemands. Au rebours de l'opinion publique allemande, le chancelier voulut beaucoup moins rendre à l'Allemagne des populations qu'elle prétendait réclamer pour des raisons d'histoire et de race, qu'assurer l'union des États allemands contre la France. Rappelons-nous les paroles brutales qu'il jetait aux premiers députés protestataires, de la tribune du Reichstag : « *Ce n'est pas dans votre intérêt que nous vous avons conquis, mais dans l'intérêt de l'Empire !* »

Il est hors de doute que la reprise de l'Alsace-Lorraine avait été mise au programme de l'unité nationale allemande, depuis plus d'un siècle, par l'opinion publique. Ce sentiment irrédentiste avait connu de soudaines explosions après la chute de Napoléon Ier, en 1848, quand les représentants du parti démocrate présentèrent au Parlement de Francfort une solennelle revendication de l'Alsace, et surtout au lendemain des campagnes victorieuses de 1864 et 1866, comme en témoigne le succès inouï des chansons belliqueuses que les poètes Becker, Rückert, Arndt et Schenkendorf lui avaient consacrées. Il devint irrésistible à l'annonce de nos premiers désastres, au point que le roi Guillaume Ier déclarait déjà en septembre 1870 qu'à essayer de s'opposer à la volonté nationale, les princes allemands risqueraient leurs trônes. Il semble bien, cependant, que Bismarck, malgré les paroles brutales qu'il prononçait dès le 13 août 1878 (*nous ne rendrons jamais l'Alsace-Lorraine*), ait hésité au moment de commettre la faute irréparable. Son esprit

clairvoyant devinait peut-être l'avenir, la France irréconciliable, la formation de grandes coalitions européennes, une nouvelle et plus terrible guerre. Cette hésitation se poursuivit même, croit-on, jusqu'à la conclusion définitive du traité, et l'on sait notamment que le chancelier de fer voulut tâter soigneusement l'opinion populaire, pour se bien pénétrer de sa volonté inflexible, avant de se décider à joindre à l'Alsace Metz avec une partie de la Lorraine.

Signé le 10 mai, approuvé par l'Assemblée nationale le 18, le traité devint exécutoire par l'échange des ratifications le 20 mai 1871. Tous les Français conservent le souvenir de ses clauses terribles, l'occupation des départements de l'Est, les conditions et la date d'évacuation, la formidable indemnité de guerre à payer sans retard[1]. Mais deux points surtout ont fixé l'attention des grands personnages du drame : la cession territoriale, et, par voie de conséquence, la situation lamentable des populations annexées.

La lettre des traités, si précise fût-elle, n'est rien au regard de l'esprit qui les interprète. Or, nous savons quel esprit animait Bismarck et le comte d'Arnim, et comment ils surent, malgré les efforts des diplomates français, Jules Favre, Pouyer-Quertier, de Goulard, introduire dans le texte des formes équivoques, de façon que

1. Consulter l'ouvrage de M. Gaston May : *le Traité de Francfort* Etude d'histoire diplomatique et de droit international. (Paris-Nancy : Berger-Levrault.)

le gouvernement chargé de les appliquer pût agir avec une très grande latitude. En s'appuyant sur la lettre même du contrat, Bismarck parvint à dénaturer dans presque toutes ses clauses ce traité de Francfort que les plénipotentiaires français s'étaient efforcés de rendre le moins dur possible aux Alsaciens-Lorrains. L'ensemble des instructions, des arrêtés et ordonnances de toutes sortes, publiés par l'autorité allemande dans les années qui suivirent l'annexion, constitue un véritable dossier d'accusation contre l'Allemagne impérialiste. C'est en les étudiant que l'on comprend bien tout ce qu'avait de sournois et de cynique la politique bismarckienne[1].

Aux yeux du gouvernement allemand, l'Alsace-Lorraine n'était pas un État de l'Empire, mais une *terre commune* administrée dans l'intérêt des États confédérés et susceptible d'obtenir quelques libertés ou privilèges *qui ne sauraient être des droits*. De là sortit le plus angoissant et le plus délicat problème qui ait jamais été soulevé dans les relations de deux États voisins. Problème impossible à masquer, à éluder, à réduire, rebelle à toutes les solutions médiocres, à la solution autonomiste notamment, en dépit des plus habiles méthodes politiques, parce que les territoires annexés n'étaient pas une nationalité propre, ni même une province, mais une partie

1. Voir notamment les violations de l'article 2, au sujet du droit d'option des annexés, et de l'article 11, concernant la libre circulation des citoyens français en Alsace-Lorraine, illégalement entravée par le régime des déclarations de séjour et des passeports (1882-1891).

vive de la nation française. Après un demi-siècle de germanisation, la situation de l'Alsace-Lorraine en portait témoignage.

A la veille de la guerre actuelle, un Américain résumait excellemment le débat par ces formules lapidaires : l'Allemagne dit aux populations annexées : « Je vous donnerai votre liberté le jour où je serai sûre de votre attachement à l'Empire ». — L'Alsace réplique : « Je ne vous serai attachée que le jour où vous m'aurez rendu ma liberté. » Et la Lorraine ajoute : « Je ne pourrai jamais m'entendre avec vous. » — Puis l'Allemagne, s'adressant à la France : « Nous ne pourrons être amies que le jour où vous aurez oublié. » — A quoi la France répond : « Il m'est impossible d'oublier[1] ! »

1. David Starr Jordan : *The Atlantic Monthly*, mars 1914.

CHAPITRE II

L'EMPIRE ALLEMAND ET LA QUESTION D'ALSACE-LORRAINE (1871-1914).

La politique allemande à l'égard de ses allogènes séparatistes dérive d'un principe unique : la force. Au lendemain même de la conquête de l'Alsace-Lorraine, l'Allemagne s'est définitivement résolue à l'application systématique de la politique compressive. C'est en 1872 que la germanisation intellectuelle fut inaugurée dans toutes les provinces sécessionnistes, et nous savons que les moyens les plus iniques furent employés en Pologne, surtout à partir de 1886. En Alsace et dans le Schleswig, les procédés parurent à certains moments plus conciliants. Ils ne donnèrent pas de meilleurs résultats. L'opposition que le gouvernement de Berlin rencontra dans chaque province évolua, se cacha, changea de forme : elle conserva toujours une force latente. C'est même un curieux parallélisme historique que la coïncidence de toutes les variations concomitantes des populations de Posnanie, du Schleswig et d'Alsace-Lorraine dans leur attitude protestataire. Lorsque leur opposition prit la forme légale et silencieuse, après la période

violente de l'émigration alsacienne-lorraine, les hommes d'État prussiens purent s'y tromper et croire que l'irrédentisme allait mourir. Ils constatèrent bientôt qu'il ne restait pas moins irréductible. Ce fut le cas de M. de Hammerstein, ministre de Prusse en 1904, qui se berçait de ces douces illusions et qui dut bientôt déchanter.

Dès lors que l'administration allemande était résolue à s'imposer par la force, son erreur initiale fut de laisser aux provinces annexées en 1871 le caractère de particularisme politique qu'elles auraient peut-être perdu par une incorporation au grand-duché de Bade, en obtenant peu à peu toutes les prérogatives constitutionnelles de ce pays. Bismarck avait d'ailleurs envisagé cette hypothèse, au lendemain du traité de Francfort ; il aurait ainsi satisfait la Bavière, désireuse de se rattacher au Palatinat en empruntant une bande de terre suffisante au duché de Bade, qui aurait reçu l'Alsace en compensation. Il finit par abandonner son projet, non qu'il ait eu un seul instant la moindre illusion sur les sentiments réels de l'Alsace-Lorraine ; mais il comptait les étouffer par la force. Or, nous voyons aujourd'hui qu'il se trompait lourdement ; la germanisation aboutit partout à une faillite complète, et la cause spécifique de cet échec réside dans son autoritarisme intransigeant.

Pour l'Allemagne, l'annexion de 1871 est mieux qu'une acquisition justifiée : c'est une réparation. Toutes les personnalités marquantes de l'Empire, à de rares exceptions près, l'ont affirmé. Il n'y eut jamais d'autres

réponses allemandes aux nombreuses enquêtes ouvertes sur la question d'Alsace-Lorraine par les journaux étrangers ; c'est en ce sens qu'en 1913, le célèbre professeur Delbrück répondait encore à celle du *Daily Mail*. On le vit bien aussi à l'occasion des grandes assises pacifistes de l'*Association pour la concorde internationale*, (*Verband für internationale Verstændigung*), tenues à Heidelberg, en octobre 1912, et qui avaient semblé d'abord un geste grandiose vers une solution équitable. La France, l'Angleterre, la Russie, les États-Unis y étaient représentés, et la présence de dix délégués alsaciens venus de Strasbourg, semblait orienter les débats sur le véritable point essentiel : la question des provinces annexées. Or, on entendit bien les professeurs Wilhelm Ostwald, F. W. Fœrster, Emmanuel von Ullmann, Karl von Lilienthal, Ottfried Nippold affirmer magnifiquement les exigences de la justice internationale, le Dr Martin Spahn parler de l'« Idée de paix dans l'Histoire du peuple allemand », le professeur Piloty discourir merveilleusement sur les « Formes de l'entente internationale ». Mais dès qu'ils sortirent du domaine des généralités, ceux qui tentèrent d'aborder la question rencontrèrent autour d'eux les symptômes d'une désapprobation silencieuse. Les paroles mêmes de M. d'Estournelles de Constant, si conciliantes — ni revanche, ni oubli ! — parurent subversives et dangereuses[1].

1. Ce qui s'est passé à Heidelberg en octobre 1912 ne s'est-il pas répété au cours de ces étranges conférences tenues à Zimmerwald en septembre

Rares furent ceux qui, dans l'Empire enflé d'orgueil par ses victoires, osèrent protester contre l'annexion. Les moins exaltés déclarèrent seulement que l'Allemagne, rentrant dans les limites de son droit, effectuait une réparation territoriale légitime quant au fond, mais inopportune en 1871, à une époque où l'Alsace-Lorraine était incontestablement française de cœur. Quelques voix courageuses se firent pourtant entendre ; au lendemain de l'annexion, des socialistes comme Bebel et Liebknecht ; des modérés comme le Dr Jacoby, Sonnemann, de Francfort, le Dr Kryger, du Schleswig-Nord, Louis Simon, de Trèves, et Ch. Vogt ; en 1874, un groupe de 33 députés au Reischtag, comprenant les 15 protestataires alsaciens-lorrains, les représentants polonais, les démocrates socialistes, Sonnemann, le Danois Kryger et le Guelfe Ewald ; plus tard des hommes d'État considérables par leur crédit et leur expérience, tel le diplomate Julius von Eckardt ; hier encore, un petit nombre de professeurs et de polémistes comme M. Werner Wittich, de Strasbourg, et le germanisant Max Nordau. Mais leur nombre resta toujours fort limité. Toutes les branches de la pensée allemande, pendant quarante années, ont servi à légitimer

1915, puis à Kienthal, par des délégués socialistes allemands et français (délégués sans mandats), qui se sont donné la ridicule mission de régler par avance les conditions de la paix. Plus que jamais on y a protesté contre les violations du droit des peuples, contre « toutes les annexions masquées ou avouées »... De l'Alsace-Lorraine, pas un mot ; en sorte qu'il n'est pas possible de savoir au juste quelle est la nation visée par cette éloquente diatribe contre « toute annexion masquée ou avouée ».

l'annexion de 1871. La justification théologique même ne lui a pas manqué, avec le témoignage des Harnack, des Dryander, des Deissmann, des Philip, et la parole de nombreux pasteurs. A la veille de la guerre actuelle, les sentiments véritables de la nation conquérante apparaissaient clairement dans les réponses invariables des personnages les plus représentatifs de l'Allemagne moderne, les professeurs Karl Lamprecht, Martin Spahn, Delbrück, Ballod, le juriste Rein, le publiciste Houston Stewart Chamberlain, des théoriciens politiques écoutés comme Naumann et Paul Rohrbach, des économistes comme Richard Calwer, des rois de l'industrie comme le Dr Rathenau, aux innombrables interviews dirigées sur cette angoissante question. Une idée essentielle s'en dégage, qui reflète à merveille la mentalité allemande dans un de ses traits les plus caractéristiques : le *culte* de l'histoire avec la manière de s'en servir comme une panacée universelle de la politique internationale[1]. L'Allemagne, disent-ils, souvent envahie par les portes de Strasbourg et de Metz, voulut à la fois récupérer de vieux territoires germaniques, et prendre une mesure préventive contre les invasions futures en s'annexant la rive gauche du Rhin. Ils justifient *historiquement* la reprise de l'Alsace-Lorraine ; après quoi, ils enterrent la question et s'éton-

1. C'est ainsi que les historiens allemands oublient régulièrement d'indiquer que les traités de Westphalie, en nous donnant l'Alsace-Lorraine, reçurent la sanction de la province elle-même, qui déclara accepter sa nouvelle nationalité par le traité spécial d'Illkirch.

nent qu'on n'en fasse pas autant en France et dans les provinces annexées !

Le sophisme historique est pour l'Allemagne un procédé classique. En suivant les étranges raisonnements de ses historiens officiels sur le respect du droit historique, on constate sans peine que ce fameux « respect » est proprement « unilatéral », et que leurs plus généreuses indignations, comme celle que fit naître la campagne anglo-boer, sont le plus souvent intéressées. Certains d'entre eux n'ont pas craint d'affirmer que l'accord pouvait se faire avec la France, sur la base de compensations nouvelles, avec un mépris cynique du principe des nationalités ; principe très clair, très compréhensif, mais terriblement étranger à la mentalité allemande qui, pourtant, s'en réclame toujours. N'est-ce pas M. Molenaar, fondateur de la *Ligue franco-allemande*, qui proposait, en décembre 1913, dans le *Courrier Européen*, l'étonnante solution d'un partage de la Belgique, de la Hollande et de la Suisse, sans nul souci du droit d'option des peuples ?

Depuis l'annexion jusqu'à nos jours, la politique allemande en Alsace-Lorraine fut une éternelle contradiction. Il faut soigneusement distinguer, en effet, la politique brutale qui fut réellement appliquée, de la politique officielle, ornée de formules généreuses et proclamée partout à grand renfort de réclame. « Laissez les Alsaciens se défaire de l'esprit français, disait Bismarck.

Une fois qu'ils se sentiront complètement alsaciens, ils seront trop logiques pour ne pas se sentir allemands. » Il le dit longtemps. Ses successeurs le répétèrent. Mais personne n'y crut. Les administrateurs prussiens n'eurent d'autre ressource que d'appliquer en Alsace-Lorraine les habituels procédés de la germanisation violente et maladroite.

Les véritables sentiments qui animaient le gouvernement impérial, dans les années qui suivirent l'annexion, nous sont aujourd'hui bien connus, grâce aux confidences des hommes d'État de l'époque, et notamment par les *Mémoires* de Sir Robert Morier[1], ambassadeur anglais en Allemagne et à Saint-Pétersbourg, qui sut très bien pénétrer les intrigues politiques dont la formation de l'Empire allemand fut entourée. Au lendemain du traité de Francfort, nous dit-il, Bismarck manifeste déjà son mécontentement. S'étant décidé à amputer la France de deux provinces, il estime qu'on a eu tort de lui laisser Belfort et les bassins industriels du plateau lorrain. Bientôt, sa mauvaise humeur s'accroît par l'échec du *Kulturkampf*, dont il tient pour responsables les catholiques alsaciens et français, parce qu'ils applaudissent à la résistance des catholiques allemands. D'un autre côté, le parti militaire l'excite en lui reprochant d'avoir été trop faible et de n'avoir pas exigé Belfort, le reste de la Lorraine, avec une indemnité de 15 milliards.

1. De 1863 à 1876, Sir Robert Morier dirigea successivement les légations de Francfort, Darmstadt, Stuttgart, Munich.

On lui montre comme une menace les lois militaires votées par l'Assemblée nationale française. Dès lors, sa politique provoque une recrudescence de compression dans les provinces annexées, et une tentative très nette de faire éclater une nouvelle guerre franco-allemande. On sait en effet qu'au début de l'année 1875, le prince de Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne, présentait au Quai d'Orsay la fameuse note sur les armements français, véritable ultimatum qui faillit déchaîner le conflit. Il fallut l'intervention de la Russie et de l'Angleterre pour l'éviter. Chacun sait aussi comment l'irascible chancelier se vengea de sa déconvenue en rejetant la faute sur le maréchal de Moltke, qui n'y était pour rien, et en exigeant le rappel de notre ambassadeur, M. de Gontaut-Biron, coupable seulement d'avoir deviné ses plans. Il se rabattit également sur l'Alsace-Lorraine.

Jusqu'en 1874, le Reichsland fut « régi » sans contrôle par des fonctionnaires allemands, sans gouvernement local, sans représentants aux Assemblées d'Empire. Il semble bien pourtant que Bismarck espéra, pendant quelque temps tout au moins, une assimilation rapide de ces provinces. Dès l'annexion, il avait expédié des fonctionnaires très sûrs en terre d'Empire, exigeant sans retard des rapports explicites destinés à convaincre le Reichstag et le peuple allemand du bon esprit des populations annexées. C'est pour faire sa cour au chancelier qu'un député au Reichstag décrivait alors dans la presse allemande le sort malheureux des 3.000 Alsaciens qui avaient

opté et que la France laissait périr en Algérie ! Et M. Maximilien de Puttkammer, conseiller à la cour d'appel de Colmar et futur ministre d'Alsace-Lorraine, évoquait devant le Reichstag, dans la séance du 17 mai 1873, le spectacle touchant des conscrits alsaciens chantant la *Wacht am Rhein* et arborant les trois couleurs allemandes...

La faute du chancelier fut de vouloir hâter cette assimilation tant désirée. Il crut pouvoir imposer mécaniquement à l'Alsace-Lorraine la technique industrielle, les méthodes administratives et la discipline allemandes. Comme en Pologne, la germanisation s'attaqua à la langue et à la culture intellectuelle. Il serait oiseux de rappeler ici toutes les mesures répressives qui furent édictées contre l'usage du français dans les établissements publics, dans les actes publics, dans les publications, journaux, enseignes. En Lorraine, les enfants ne parlant pas allemand chez eux, ne comprenaient rien aux explications de l'instituteur et restaient dans une ignorance lamentable. La compression policière pénétra jusque dans les mœurs. Des listes de chansons tenues pour dangereuses furent proscrites impitoyablement, à peine d'amende et d'emprisonnement. Et pour marquer une sorte d'emprise symbolique, le gouvernement commença la construction, sur les lieux où s'étaient déroulées les batailles de 1870, de ces monuments commémoratifs d'un modèle invariable, en forme de basilique réduite, surmontée de la croix de fer et posée sur une plate-forme quadrangulaire ornée de grupoes militaires.

Même tentative maladroite de fusion, par l'invasion des immigrés et des fonctionnaires, d'où sortit bientôt cette classe de gens hybrides qu'on appelle en Alsace des *assimilés*. Une grande Université allemande fut créée à Strasbourg, abondamment dotée et toujours pourvue des meilleurs professeurs d'outre-Rhin. Tel Martin Spahn, titulaire de la chaire d'histoire, le plus retors assembleur de textes, et successeur de Karl Lamprecht dans la faveur impériale. Mais partout où ils se trouvèrent en contact avec les *assimilés*, à Strasbourg, à Metz, à Mulhouse, notamment, les Alsaciens-Lorrains, froissés dans leurs sentiments les plus intimes, affectèrent un isolement hostile et voulurent plus que jamais rester fidèles aux coutumes et au langage prohibés [1].

Partagé en circonscriptions, à la manière allemande, le Reichsland subit l'étreinte d'un cadre de fonctionnaires prussiens, pleins de l'orgueil du vainqueur, dociles jusqu'à la bassesse et hautains à la fois, selon qu'ils s'adres-

1. Il importe de ne pas oublier que l'Alsace, par son histoire et la destinée de ses institutions, n'était point préparée à ce régime. Une tradition d'indépendance très profonde, née des anciennes prérogatives que les cités alsaciennes du moyen âge, cités impériales de nom, villes libres en fait, organisées en républiques municipales et réalisant même parfois de véritables essais de communauté collectiviste, surent conserver au milieu de la fédération hétéroclite du Saint-Empire germanique, resta toujours un des éléments essentiels de la conscience nationale alsacienne. Les descendants de ces hommes qui avaient supporté impatiemment le régime seigneurial, qui avaient battu leurs seigneurs despotes en 1262 dans les champs d'Oberhausbergen, qui avaient su résister à l'avidité des rois de France, des ducs de Bourgogne et des empereurs allemands, allaient connaître, dans toute sa rigueur, le despotisme militaire et administratif prussien.

sent à des chefs ou à des administrés, convaincus d'ailleurs qu'ils appartiennent à une race et à une caste supérieures, issus de corporations d'étudiants militarisés, comprimés dès leurs débuts dans la gangue des règlements et des traditions corporatives, et conservant jusqu'à la fin de leur carrière les qualités odieuses du bon *Burschenschaftler*, la passivité, la morgue, la brutalité. Le monde officiel allemand, qui avait connu de l'autre côté du Rhin une bourgeoisie servile et obséquieuse, loin de songer à modérer son insolence ordinaire devant les populations nouvelles qu'il était appelé à gouverner, crut pouvoir, par une attitude hautaine, souvent agressive, et par une administration cassante, enlever aux Alsaciens-Lorrains tout espoir de jouer un rôle politique quelconque dans le corps de l'Empire allemand. Et ce fut une grande souffrance pour cette bourgeoisie cultivée de Strasbourg et de Metz, qui avait fourni à la France tant d'hommes d'État, de soldats et de citoyens illustres, de subir la lourdeur orgueilleuse des *Kreisdirektors* et des maires allemands. L'élite émigra : Strasbourg perdit en un mois presque toute la bourgeoisie intellectuelle qui vivait autour de ses facultés célèbres.

A vrai dire, cette émigration servait trop bien la cause allemande. Elle facilitait l'installation des immigrés. Surtout, elle privait la population alsacienne de ses meilleurs guides, de ceux qui, par l'autorité du caractère, la supériorité intellectuelle et la dignité des mœurs, pouvaient assurer la survie de l'irrédentisme alsacien-lor-

rain. On s'est même demandé si l'administration allemande ne s'était pas attachée, par ordre, à la provoquer hypocritement. Mais les tribunaux allemands, effrayés à un certain moment par l'intensité de cet exode, essayèrent de l'enrayer en annulant plus de 100.000 options. Ce fut, du reste, la première faute essentielle. Car cette mesure, à laquelle vinrent s'ajouter les décisions arbitraires de la loi de 1875 sur le recrutement militaire, détermina la formation, dans les provinces annexées, d'un fort contingent de *réfractaires* qui devint bientôt l'obstacle le plus actif à la germanisation.

La période de 1874-1881 est caractérisée par des efforts tenaces pour amener les populations annexées à reconnaître loyalement leur incorporation à l'Empire. En 1874, les premières élections au Reichstag, en Alsace-Lorraine, inaugurent la série des essais électoraux destinés à tâter l'opinion alsacienne. Or, ce fut une éclatante victoire du parti français. Sur 15 députés élus, 14 étaient des intransigeants qui déposèrent immédiatement au Reichstag leur fameuse protestation collective contre l'annexion, et se retirèrent.

Bismarck ne se tint pas pour battu. Il commença très habilement une politique de tractations électorales auprès des conseils généraux. Il permit d'abord la création d'une *Commission régionale* (*Landesausschuss*), formée de délégués de ces conseils, et qui pouvait apparaître aux Alsaciens comme un premier essai de Parlement

local, puisque la nouvelle commission avait voix consultative dans la discussion du budget. Mais le prudent chancelier ne lâchait rien sans s'assurer des garanties ; le gage, cette fois, fut le serment de fidélité à l'Empereur. A cette nouvelle, 15 cantons refusèrent de voter ! Dans la Basse-Alsace seulement, les élus décidèrent d'abandonner leur attitude intransigeante pour tâcher d'obtenir des mesures libérales qui les achemineraient vers une constitution autonome. Ainsi naquit le parti dit des *Autonomistes*, très bien accueilli par Bismarck, et qui siégea immédiatement à la Commission régionale.

Devant ces premiers « succès », Bismarck eut un moment de joie. Il crut réaliser la solution de l'irrédentisme alsacien en cultivant habilement le nouveau parti. Lorsqu'il vit 5 députés autonomistes entrer au Reichstag après les élections de 1877, il ne ménagea plus ses bons procédés à leur égard. En 1879, il inaugurait enfin dans le Reichsland le premier essai de gouvernement local régulier, constitué par deux organes essentiels : un *Statthalter*, ou lieutenant de l'Empereur, et un Conseil d'État formé à la fois de fonctionnaires allemands et de notables choisis dans la population alsacienne. Ces modifications considérables devaient consommer, dans l'esprit du chancelier, l'abandon de la méthode hermétique et des secrètes tractations électorales. Pour prix de son ralliement à l'Empire, le peuple alsacien, dorénavant, serait ouvertement convié à l'administration du Reichsland. Mais Bismarck oubliait un peu prématurément que, si

les Autonomistes déclaraient « accepter le fait accompli », pour en tirer le meilleur parti possible, ils déclaraient également qu'ils entraient dans cette politique nouvelle « sans renier leurs sympathies françaises ».

Les deux années qui suivirent (1879-1881) sont extrêmement curieuses à étudier, parce qu'on y trouve à la fois le dénouement d'une équivoque brûlante et une révélation inattendue de la véritable mentalité alsacienne. Le premier gouverneur, général baron Edwin de Manteuffel, nommé le 1er octobre 1879, occupa son nouveau poste en proclamant d'une manière solennelle ses désirs de « ménager des sentiments bien naturels après la séparation d'avec un État comme la France ». Il commença aussitôt une politique d'apaisement, de concessions, d'avances aimables auprès des notables, du clergé et des autonomistes favoris. Sa confiance était si robuste qu'à la veille des élections de 1881, il commettait la faute irréparable de demander publiquement aux candidats autonomistes d'apporter au Reichstag « la reconnaissance loyale et ouverte de l'union de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne ». Ce coup de théâtre, brusquement, dessilla tous les yeux. Pas un des candidats recommandés par le gouverneur ne fut élu ! L'éphémère parti des Autonomistes avait vécu. Le nom même ne fut plus prononcé. En revanche, le parti protestataire renaissait au grand complet. Il y a lieu de remarquer, cependant, qu'on commença bientôt à observer dans son sein la scission cléricale-libérale et la formation

de deux groupes qui évoluèrent vers les grands partis du centre catholique et de la social-démocratie. Quoi qu'il en soit, cette grandiose manifestation ranima incontinent la fureur du gouvernement de Berlin et la persécution policière.

Les élections du 24 octobre 1884 furent encore plus nettement protestataires. Le vieux feld-maréchal de Manteuffel mourut peu après, le 17 juin 1885. Bismarck revint alors systématiquement au régime de compression dont Caprivi dira quelques années plus tard que « la tentative de donner au pays des sentiments allemands ayant échoué, il ne restait plus qu'à rendre plus profond le fossé qui séparait l'Alsace-Lorraine de la France ». Désespérant d'amener à une attitude conciliatrice les populations qui ont connu la guerre, Bismarck ne compte plus que sur la jeune génération et porte tous ses efforts sur l'école et la germanisation intellectuelle. Le nouveau statthalter, prince Clovis de Hohenlohe-Schillingfürst, célèbre pour ses outrances conservatrices, s'applique, pendant son long gouvernement (1885-1894), à prohiber par des arrêtés rigoureux tout ce qui rappelle la tradition française. La langue française est interdite dans les écoles primaires. Les localités qui l'employaient comme langage courant bénéficient cependant d'une tolérance, qui, du reste, sera de plus en plus restreinte par l'administration. Le français n'est plus enseigné dans les établissements secondaires que par des maîtres allemands,

à raison de deux ou trois heures par semaine, comme une langue morte. Des mesures extraordinaires empêchent toute fréquentation entre les deux peuples voisins. La *Ligue des Patriotes* est poursuivie pour haute trahison. Les Français et les Alsaciens naturalisés sont expulsés. En 1888, il ne sera plus possible de pénétrer en Alsace-Lorraine par la frontière française sans être muni d'un passeport visé par l'ambassade d'Allemagne à Paris. Malgré cela, les élections de 1887 consacrent une fois de plus la victoire du parti protestataire.

A partir de 1891, il semble que le gouvernement de Berlin, lassé par l'insuccès de sa politique violente, dont le principal résultat est une exaspération de l'irrédentisme, absorbé aussi par l'orientation nouvelle de sa politique étrangère[1], tolère un relâchement progressif dans ses mesures de rigueur. Cette lassitude se manifeste d'abord en 1891, par la suppression des formalités arbitraires concernant les passeports ; elle s'affirme peu à peu dans les années qui suivent. Le prince de Hohen-

1. Les premières années du règne de Guillaume II, pendant lesquelles se développe le conflit latent entre l'empereur et le chancelier, traduisent progressivement l'abandon de la vieille politique bismarckienne d'entente avec la Russie et le resserrement de l'alliance autrichienne. D'autre part, cette évolution diplomatique, décisive pour les destinées de l'Europe, se complète avec les premiers symptômes du rapprochement franco-russe, par la sympathie nouvelle que le tsar Alexandre II témoigne à des hommes d'Etat tels que MM. de Freycinet et Ribot qui, de 1890 à 1892 notamment, inspirent au gouvernement français un caractère particulier de distinction et de grandeur.

lohe-Schillingfürst, inspiré par son premier ministre, von Puttkammer, développe une tactique inverse de la politique suivie par Manteuffel, dite des « notables ». Il protège le mouvement socialiste, qui apparaît vers 1890-1891, et s'efforce de ruiner la tradition française dans le monde ouvrier. Mais l'Alsace, qui ne subit plus le régime de la dictature, n'en reste pas moins soumise à un régime d'exception plein de contradictions, d'avances inattendues et de provocations, de mesures libérales suivies d'arrêtés rigoureux, véritable reflet de la nervosité politique de l'Allemagne contemporaine. Un fait, cependant, s'affirme de plus en plus : l'invincible attachement de l'Allemagne à « son » Reichsland. Cela, pour trois causes : parce que le Reichsland reste la « table » et le « lien » de l'Empire ; parce que l'opinion publique l'exige ; et surtout, comme le disaient récemment les plus hautes personnalités de Berlin, « parce qu'il est formé de territoires achetés et payés de sang allemand à Gravelotte, à Mars-la-Tour, à Saint-Privat et à Sedan[1]... » C'est pourquoi l'échec de la germanisation démographique n'empêchera pas le gouvernement prussien de poursuivre fiévreusement la germanisation économique et militaire. Et ce point de vue restera le souci dominant de Berlin pendant la terne administration du prince Hermann de Hohenlohe-Langenburg (1894-1907).

1. Réponse du professeur Delbruck à l'enquête du *Daily Mail* ; juin 1913.

Menée plus habilement qu'en Posnanie, la germanisation industrielle et agraire donnera sans bruit des résultats considérables. A partir de 1910, elle passera même la frontière pour s'étendre sur la Lorraine française ; et l'on verra s'élever en Lorraine annexée, aussi près que possible de nos riches bassins de Nancy, de Lunéville et de Briey, de nombreux établissements métallurgiques dirigés par des pangermanistes notoires qui, pour ruiner ou absorber les entreprises voisines, achèteront en bloc nos minerais de fer, souvent même avec le concours de capitaux français.

Pendant ce temps, la germanisation militaire à outrance atteste l'emprise définitive de l'Allemagne. D'une manière générale, on peut dire que le plateau lorrain fut, pour l'état-major allemand, le terrain d'essai pour tous les perfectionnements apportés dans l'art de la guerre. Délaissant la vallée de la Sarre et son chapelet de vieilles villes, Sarrebourg, Sarreguemines, Sarrebruck, Sarrelouis, il porta tout son effort sur la vallée de la Moselle qui, sortant de France en aval de Pagny et coupant l'ancienne frontière en aval de Sierck, traverse Metz, Thionville et la puissante barrière de places fortes que les Prussiens appellent orgueilleusement « leur ligne de Berlin à Metz ». Les côtes qui dominent Metz furent couronnées d'ouvrages formidables, notamment, à l'ouest de la place, le fort du Mont Saint-Quentin, à 360 mètres d'altitude, ainsi que tous les forts avancés, construits depuis 1900 et spécialement de 1904 à 1914, à très

grande distance de la ville, vers l'issue de la voie stratégique de la Moselle, pour battre les lignes ferrées françaises de Sedan et de Toul, dans un but offensif évident. Un formidable bouclier de fortifications entoura bientôt la ligne Metz-Thionville, depuis le fort de Guentrange, au nord de Thionville, par Hagondange, au nord de Metz, Ars et Verny, en face de la frontière, jusqu'à Courcelles, Pange et Mercy-le-Haut, à l'est même de la place. Metz logea bientôt la plus forte garnison de l'Allemagne (près de 30.000 soldats). Puis ce fut la réalisation d'une foule de projets annexes, construction de voies ferrées, aménagement de routes, destinés à favoriser l'attaque brusquée par les troupes allemandes, dont une partie devait se déverser en trombe dans la plaine de Woëvre, défendue seulement dans sa partie sud. Le but était triple : occupation d'un pays riche en approvisionnements, destruction immédiate des voies stratégiques et notamment de la ligne Sedan-Lérouville, première étape de l'investissement de Verdun. A de nombreuses reprises, le XVIe corps allemand exécuta des manœuvres dont l'objet était de permettre, huit heures après l'ordre impérial, de faire passer la frontière à 35.000 fantassins, 1.800 cavaliers, 170 pièces d'artillerie de campagne, avec tous leurs convois. D'autre part, la grande ligne fortifiée du Rhin devint une préoccupation essentielle de l'état-major, qui acheva la construction d'une puissante barrière de forteresses depuis Neu-Brisach jusqu'au nord. Strasbourg, notamment, déjà fortifiée au moment de

l'annexion, fut entourée d'une ceinture de 14 forts avancés, sur les deux rives du Rhin, et disposés de manière à protéger puissamment le débarquement des troupes[1]. Et au moment où prit corps, vers 1910, l'idée d'une invasion par la Belgique, l'autorité militaire procéda à un renforcement général des fortifications d'Alsace-Lorraine, dans l'intention de faciliter le rôle des troupes de couverture. Les défenses naturelles de la région frontière Dieuze-Marsal-Avricourt-Lorquin, coupée d'étangs et de fondrières, furent aménagées en vue d'une défensive solide. Et nous savons aujourd'hui que notre première offensive en Lorraine, au début de la guerre actuelle, a rencontré près des côtes de Delme et de la Marchande, aux alentours immédiats de Nomény et de Château-Salins, et surtout devant Dieuze et Morhange, un puissant système d'ouvrages fortifiés où se révélèrent, d'une manière inattendue, tous les perfectionnements de la défensive moderne.

Enfin, en 1912, la création fiévreuse du XXIe corps,

1. La défense et l'inviolabilité de la capitale alsacienne apparaissaient comme un élément essentiel des luttes prochaines, à cause de sa situation géographique privilégiée au milieu d'une plaine fertile où se rejoignent les deux vallées de l'Ill et du Rhin, et surtout à cause de son importance stratégique. Elle est le point de croisement de plusieurs voies capitales : la route et le canal arrivant par le col de Saverne et le chemin de fer qui, franchissant le Rhin à Kehl et la Forêt Noire à la dépression de Pforzheim, constitue un tronçon de la grande ligne Paris-Vienne ; la route, le canal et la voie ferrée qui débouchent de la trouée de Belfort et suivent la vallée de l'Ill ; enfin le Rhin lui-même qui permet à Strasbourg, surtout depuis la construction du port fluvial en 1892, de participer à l'énorme trafic westphalo-rhénan.

concentré à Sarrebruck-Saint-Avold en renfort immédiat pour les troupes accumulées à Metz, couronna cette formidable préparation militaire.

Or, tant que se poursuivit cette fiévreuse emprise économique et militaire, le gouvernement de Berlin, qui avait atténué ses procédés vexatoires, ne se départit cependant jamais de sa politique d'exception. Le kaiser conserva toujours une attitude intransigeante à l'égard des provinces annexées. On vit parfois des tsars, Alexandre II par exemple, songer sérieusement à une libération de la Pologne ; mais on chercherait vainement chez les Hohenzollern quelque chose de semblable pour l'Alsace-Lorraine. Un de nos anciens ministres, conversant un jour avec Guillaume II, encouragé par la bonhomie apparente du souverain, crut pouvoir placer une parole sur la question d'Alsace et évoquer l'hypothèse d'une révision du traité de Francfort. Mais le kaiser, reprenant tout à coup son arrogance, répondit ce seul mot : Jamais !

Au Reichstag, le parti du Centre qui, mettant au premier plan la question confessionnelle, avait donné fréquemment son appui aux Polonais, dédaigna totalement les populations annexées, bien que des Alsaciens notoires eussent adhéré à son programme. L'Alsace-Lorraine eut bien pendant quelque temps la sympathie des libéraux. Mais ce tiers parti perdit toute influence, son aile droite étant absorbée par le centre, et sa gauche assimilée par les socialistes. Quant à l'appui de la social-démocratie, on sait qu'il ne fut jamais efficace.

Cependant, les divers chanceliers sentaient de plus en plus la gravité du problème alsacien-lorrain, qui était véritablement le « talon d'Achille » de l'Empire, comme a dit l'un d'eux ; et ce problème apparut bientôt comme l'antinomie essentielle de la politique intérieure allemande. On s'en rend compte en examinant les tendances de l'esprit public en Allemagne pendant ces dernières années. La crise d'énervement dirigée contre le kaiser, en 1908-1909, se rattache à cette contradiction fatale entre le désir d'apaiser l'irrédentisme alsacien par un régime libéral, et la nécessité d'affirmer le *Faustrecht* germanique, la brutalité arrogante envers les vaincus, *das Brutalisieren nach unten.* « Une contradiction, posée par Bismarck, mine le Hohenzollern[1]. » Le prince de Bülow qui fit, pendant les neuf années qu'il passa au pouvoir, une prodigieuse dépense de diplomatie intérieure, dut appliquer sans réserves, dans les provinces annexées, sous la pression de l'opinion publique, un régime conforme aux traditions essentielles de la germanisation. Il est certain qu'avec son talent de comédien politique, son art d'éluder les plus graves problèmes par des intrigues subtiles, son mépris sceptique des résistances morales, il n'a pas peu contribué à rendre plus aiguë la question qu'il s'efforçait de ne point voir. Au seul point de vue de l'Alsace-Lorraine, il légua à son successeur, M. de Bethmann-Hollweg, une tâche que les

1. Article de M. Moysset dans *le Correspondant* : 10 septembre 1909.

esprits clairvoyants, en Allemagne même, considéraient comme excessivement ardue. En fait, nulle période ne fut aussi fertile en incidents de toutes sortes que celle que le nouveau chancelier inaugura. Le successeur de Hohenlohe-Langenburg dans les provinces annexées en fit la dure expérience. Par la force même des événements, l'administration du prince de Wedel (1907-1914) devait marquer la phase critique d'une évolution sans issue.

Il faut reconnaître cependant que, depuis une quinzaine d'années, l'intransigeance absolue des immigrés allemands semblait décroître. Beaucoup de fonctionnaires civils se laissaient séduire par la culture plus délicate des populations indigènes ; ils allaient même jusqu'à les soutenir en secret contre le pouvoir central. Mais ces cas restaient l'exception. Dans l'ensemble, à partir de 1895, les fonctionnaires, les revues et les journaux germanisants, se sont surtout attachés à répandre cette affirmation que l'Alsace, détachée du souvenir français, séduite par les avantages de l'organisation administrative et du régime économique allemands, était définitivement germanisée. Vers 1910, la même thèse, répandue bruyamment dans l'opinion publique par les administrateurs et les immigrés officiels, cachait pourtant chez eux une sourde rancune contre la persistance indomptable de l'irrédentisme alsacien. Et c'est ce qui explique le caractère ambigu de cette réforme parlementaire concédée en mai 1911 sous le titre pompeux de « Consti-

tution d'Alsace-Lorraine ». Le gouvernement de Berlin et le Statthalter affirmaient bien qu'elle était la récompense des nouveaux sentiments dont faisaient preuve les populations du Reichsland, « maintenant très attachées à leur patrie allemande », disait le chancelier. Le 28 janvier 1911, pendant la discussion du projet, M. de Bethmann-Hollweg, reprenant la thèse première de Bismarck, déclarait même à la tribune du Reichstag que le patriotisme *local* des Alsaciens était essentiellement germanique, et qu'en renforçant leur autonomie on les rendrait du même coup plus allemands. Mais il l'affirmait sans y croire, à des gens qui n'y croyaient pas. L'étrange législation, pleine de réticences et de restrictions, qui sortit au mois de mai de ces laborieuses délibérations, en est une preuve convaincante.

Le nouveau régime légal, en effet, loin d'être une récompense, était un véritable acte de défiance, et même une mesure préventive contre le particularisme alsacien. Sans doute, l'Alsace-Lorraine échappait à la tutelle législative du Reichstag et du Conseil d'Empire : elle obtenait un Parlement autonome formé d'une Chambre basse élue au suffrage universel et d'une Chambre haute ; elle semblait même s'affranchir de la servitude que lui imposait sa situation de terre d'Empire, puisqu'elle envoyait trois représentants au Conseil fédéral de l'Empire, le *Bundesrath*, et participait, comme les autres États, aux délibérations sur les questions d'Empire. Mais les trois délégués au Bundesrath ne pouvaient être choisis que parmi

les personnalités dont l'orthodoxie prussienne ne faisait aucun doute : malgré les restrictions exigées par la Bavière et le Wurtemberg, qui craignaient un accroissement de la majorité prussienne à l'assemblée fédérale, cette mesure ne pouvait donc que renforcer la prédominance de Berlin dans ce Conseil. D'autre part, la Chambre haute alsacienne, dont la moitié des membres était nommée par le Kaiser, constituait un excellent antidote contre les velléités démocratiques de la Chambre basse. En somme, les modes de recrutement et les pouvoirs respectifs des deux Assemblées étaient si habilement combinés que la moindre tendance particulariste était par avance dévoilée et étouffée. Mais surtout — et c'est là qu'il faut admirer la merveille — le Statthalter ouvrant et fermant à son gré les sessions, le kaiser rendait, pendant les intervalles, des ordonnances équivalant à des lois et immédiatement exécutoires. Enfin, l'omnipotence impériale ne pouvait recevoir d'atteinte d'aucune sorte, puisque les membres de la Chambre haute, nommés pour un nombre d'années limité, et par conséquent révocables comme le Statthalter, ne pouvaient acquérir aucune indépendance effective et restaient sous la coupe de la chancellerie impériale.

Ainsi, cette généreuse constitution autonome aboutissait à un véritable renforcement de la germanisation en Alsace-Lorraine, dans le sens prussien. Et l'on comprend sans peine pourquoi M. de Bethmann-Hollweg, pendant la discussion du projet, calmait les inquiétudes de M. de

Heydebrandt et des conservateurs avec un bon sourire plein de sous-entendus. Reconnaissons cependant que le nouveau régime, habilement élaboré, pouvait prêter à une interprétation libérale. Il semble, pour qui tente de porter un jugement impartial, que la pensée directrice des législateurs prussiens fut, en l'occurrence, de réaliser un texte tellement élastique que son application pût se résoudre en une administration libérale, dans la mesure où les Alsaciens sembleraient eux-mêmes s'y rallier.

La période 1911-1914, dernier acte d'une angoissante tragi-comédie, après la promulgation et l'échec de la tentative pseudo-autonomiste, est caractérisée en Alsace, en France et en Allemagne, à des degrés divers, mais d'une manière incontestable, par une exaspération croissante qui ne pouvait aboutir, tôt ou tard, qu'à une catastrophe. L'Alsace-Lorraine continuait à demander l'autonomie, sachant qu'elle ne l'obtiendrait pas, et le gouvernement de Berlin continuait à la promettre, sachant qu'il ne pourrait l'accorder sans soulever l'opinion publique allemande, pour qui le Reichsland est le territoire acheté par le sang des peuples allemands et le symbole concret de leur union. En sorte que l'Allemagne, suivant la forte expression de M. Maurice Lair, s'exaspérait dans une impasse politique, et donnait le spectacle, pendant ces dernières années, *d'un Empire prisonnier de sa victoire*.

Sous les apparences d'une étape vers l'autonomie, la Constitution de 1911 ne faisait en somme que substituer une dictature à une autre, celle de l'Empereur à celle des assemblées d'Empire. C'est pourquoi sa promulgation fit naître, presqu'immédiatement, une recrudescence de l'irrédentisme alsacien et de la germanisation brutale, simultanément. Orgueilleuse de sa puissance militaire et maritime, l'Allemagne se préparait à imposer partout sa force. A vrai dire, cette attitude s'était déjà manifestée en 1904 par le geste menaçant de l'Empereur à Tanger. Mais alors, elle avait réveillé en Europe des craintes assoupies ; l'encerclement diplomatique de l'Empire à Algésiras s'en suivit, et fit réfléchir le gouvernement de Berlin. Or, après 1911, on ne trouve plus aucune retenue dans la politique étrangère allemande. La préparation militaire atteint son maximum d'intensité dans les provinces annexées. Les mesures réalisées par le grand état-major allemand, en prévision d'une guerre, en Lorraine française même, ne sont plus un mystère. La région de Nancy à Verdun est peuplée de propriétaires allemands couverts par une fausse nationalité belge, suisse ou luxembourgeoise, dont les fermes, très mal exploitées, sont presque toujours situées aux abords des ponts, des gares ou des croisements de routes. Un journaliste put étudier sur place, en 1913, une véritable chaîne de propriétés étrangères qui, passant par Vigneulles et Gorze, reliait Saint-Mihiel à Metz sans solution de continuité. Et nous savons que certains cantons de la Haye et de la Woëvre

se sont tout à coup hérissés d'ouvrages de défense imprévues, pendant les hostilités actuelles. L'avant-guerre, préconisée par de Moltke et systématiquement appliquée à la frontière et au delà, devint bientôt un symptôme révélateur des véritables intentions allemandes sur nos provinces de l'Est.

Les punitions de toutes sortes, les amendes, les arrestations, se multiplient avec une fureur sourde contre les Alsaciens-Lorrains connus pour leurs sympathies françaises, que l'on frappe impitoyablement, pour des articles ou des discours, comme l'abbé Wetterlé, pour des caricatures, comme Zislin et Hansi, ou sur de simples préventions. La saisie des emblèmes aux couleurs françaises, images, drapeaux, souvenirs, *corpora delicti* d'une particulière gravité, entraîne des sanctions sévères. Les sociétés locales douteuses, comme la *Lorraine Sportive*, sont dissoutes et leurs chefs emprisonnés, pour avoir joué *la Marseillaise*, ou simplement pour avoir porté une coiffure ressemblant au képi français. Malgré la protestation de la presse alsacienne-lorraine, des ordres sévères interdisent les cérémonies commémoratives des batailles de Wissembourg, de Vionville, de Noisseville. Mais l'affaire retentissante de cette longue suite de mesures compressives est celle du *Souvenir français*. La fameuse *section alsacienne-lorraine du Souvenir français*, qui s'était donné pour tâche, sous la direction de personnalités aussi grandes par le cœur et par le caractère que par l'intelligence, de cultiver chez les populations annexées

les traditions de l'ancienne patrie, est poursuivie pour trahison, forcée, après un procès fertile en incidents caractéristiques, de se séparer de la société mère, et de prendre un titre distinct (*Souvenir alsacien-lorrain*), avant d'être finalement dissoute. Pendant ce temps, on recommence dans presque toute l'Allemagne une campagne de vitupérations contre les Alsaciens-Lorrains, populations inférieures, abâtardies par le contact de la pourriture latine, à propos desquelles il n'y a pas de scrupules à pratiquer la *Rücksichtlosigkeit*, la politique sans égards. L'expropriation des races incompétentes, préconisée par le juriste Rein dans la *Woche*, est à l'ordre du jour.

Toute propagande en vue d'un apaisement de l'antagonisme franco-allemand par un règlement équitable de la question d'Alsace-Lorraine est immédiatement étouffée. En 1913, deux pasteurs berlinois, MM. Nithack-Stahn et H. Francke, ayant voulu entreprendre une action en ce sens auprès de leurs collègues et des sociétés théologiques, en proclamant le rôle pacificateur de la doctrine chrétienne, leur tentative fut réprimée par un blâme officieux et par la désapprobation publique.

Quant aux événements de Saverne, dont l'opinion européenne suivit avec passion le cours et les conséquences, ils révélèrent chez le gouvernement de Berlin la volonté formelle d'en user à sa fantaisie dans les provinces annexées, et de tenir pour nulles leurs revendications les plus légitimes. Ils constituent dans l'Histoire une sorte d'éclatant manifeste pangermaniste. Et lors-

qu'après des protestations très éphémères, la presse et le Reichstag acceptèrent docilement le mot d'ordre du chancelier, il ne fut pas possible d'espérer en Alsace-Lorraine un *modus vivendi* raisonnable. Certes, les libéraux allemands virent dans l'affaire de Saverne une question qui dépassait les limites de la question alsacienne, une conséquence locale d'un mal commun à toutes les régions de l'Empire, le *militarisme;* ils furent surtout frappés par les abus odieux des pouvoirs militaires sur la personne des citoyens allemands. Après les révoltants excès de la soldatesque, leur protestation parut un moment formidable. Or, un simple geste de l'Empereur couvrant son chancelier et ses officiers suffit pour l'éteindre. C'est que l'Allemagne moderne tout entière repose sur le mécanisme administratif. Le recrutement régulier de la noblesse et de la bureaucratie, classes dominantes, assure l'obéissance automatique des administrés, de ceux que Bebel appelait des *Bedientenseelen*, des âmes de domestiques, dressées dès l'enfance à obéir sans comprendre. Toutefois, l'affaire de Saverne eut au moins ce résultat de montrer avec une claire évidence, au monde entier, qu'après quarante-quatre ans d'efforts l'influence allemande n'était point parvenue à pénétrer dans la réalité.

A dater de 1913, du reste, Berlin n'usa plus auprès des populations annexées que de procédés contradictoires, signes de l'incohérence d'en haut. Incohérence orgueilleuse que l'on retrouve dans ses relations avec les autres nations européennes, et qui est née de cette trop grande

et trop rapide fortune dont Gervinus, Vischer et Treitschke ont dit qu'elle serait néfaste à la nation allemande. Chaque jour, les événements donnent une interprétation plus éloquente à l'émouvant *Væ Victoribus* que le célèbre philosophe Feuerbach prononçait à son lit de mort. Dès la fin de 1913, l'administration allemande, poussée par l'opinion publique allemande, qui accuse en termes violents l'impéritie des fonctionnaires, manifeste un retour très net aux mesures draconiennes des débuts de l'occupation. Le ministre de l'intérieur prussien Mandel se révèle comme le *Eisen Wehrmann* des vieilles méthodes bismarckiennes. On le voit s'attaquer à tous les éléments d'opposition, au *Journal d'Alsace-Lorraine* notamment, et à son directeur Léon Boll, avec une violence extraordinaire.

En avril 1914, des instructions sont adressées aux administrations de l'enseignement et des tribunaux afin d'établir un chassé-croisé de fonctionnaires entre les pays annexés et les autres parties de l'Empire. Par ce moyen, les fonctionnaires alsaciens-lorrains, croit-on, pourront étudier sur place les conditions de culture intellectuelle et les problèmes économiques de l'Empire, tandis que les fonctionnaires envoyés dans le Reichsland acquerront la juste compréhension des questions économiques et nationales de ce pays. Des traitements spéciaux sont même prévus pour les uns et pour les autres [1]. Mais le résultat

1. *Gazette de l'Allemagne du Nord* : avril 1914.

est nul. Et à la veille de la guerre actuelle on en est aux mesures dictatoriales comme au lendemain de l'annexion; témoin cet ordre du général commandant le XV[e] corps allemand, rendu à Strasbourg le 22 juillet 1914, qui interdit aux soldats alsaciens-lorrains l'emploi de la langue française dans les locaux publics [1]. Et quel enseignement dans cette proclamation d'un officier général recommandant aux troupes badoises qui arrivent en Alsace de ne pas ménager la population civile, car elles sont « en pays ennemi ».

Une seule note pacifique dans cet alarmant concert : elle est contenue dans le message d'adieu du prince de Wedel, Statthalter d'Alsace-Lorraine, à la date du 24 avril 1914 :

Je remercie la population du Pays d'Empire des preuves qu'elle m'a données de sa confiance, laquelle me permet d'avoir la conviction que ma bonne volonté a été justement interprétée. Mes meilleurs vœux accompagnent l'Alsace-Lorraine et mon espoir réside dans ce que le pays, tout en conservant le particularisme auquel il a droit, se laisse pénétrer toujours davantage par la confiance allemande. L'avenir du pays et son développement économique résident dans sa participation confiante aux destinées de l'Empire...

Mais celui qui écrivait ainsi s'en allait en disgrâce.

Il faut reconnaître cependant que, durant ces dernières années, on trouvait en Allemagne un certain nombre de personnalités, non des moindres, qui étaient favorables

1. *Le Messager de la Forêt-Noire* : 22 juillet 1914.

à un rapprochement franco-allemand sur la base d'une autonomie progressive de l'Alsace-Lorraine, et parmi lesquelles on comptait des diplomates, des polémistes, des intellectuels, tels le prince Lichnowsky, Maximilien Harden, MM. W. Rathenau et A. Kerr. Une partie même de la population ne semblait pas très éloignée de ce courant sympathique. Et M. Théodor Wolf n'avait peut-être pas entièrement tort quand il écrivait en 1912 dans une lettre retentissante : « Le peuple allemand, dans son ensemble, incline aux réconciliations plus que la grande majorité du peuple français ami de la paix[1]. » Mais dans ces lignes mêmes, le sophisme était patent. Il était trop facile au peuple allemand, après les énormes avantages politiques, économiques et territoriaux que lui avaient assurés ses triomphes et le contrat inique qui les avait couronnés, de faire montre d'une grande aptitude à la réconciliation. C'était aussi faire de bonne politique, car une telle entente eût été la consécration du traité de Francfort.

Sans doute, toute la population allemande n'approuvait pas, avant la guerre, l'attitude menaçante de son gouvernement. On a trop oublié qu'en 1911, au plus fort de la crise d'Agadir, des milliers d'ouvriers berlinois protestèrent contre la politique belliqueuse du chancelier, et que les dernières élections ont donné à la Social-Démocratie quatre millions de suffrages favorables, en principe, à l'autonomie de l'Alsace-Lorraine. Mais il en

1. *Berliner Tageblatt* : août 1912.

fut de ces protestations comme de celles qui suivirent les incidents de Saverne. Elles demeurèrent stériles. Quant aux quatre millions de socialistes allemands, M. Andler montrait déjà, il y a quatre ans, qu'ils se ralliaient en grand nombre à la politique de l'impérialisme colonial et que leur attitude à l'égard de la question d'Alsace n'était pas éloignée de l'indifférence. Il a bien fallu reconnaître, depuis, qu'il avait raison.

En regard de cette opposition platonique, nous trouvons l'œuvre énorme des pangermanistes et de la presse chauvine, nourrissant l'opinion publique de soupçons, de fausses nouvelles, d'alarmes injustifiées, entretenant dans l'Empire, à l'égard des provinces conquises, la même intransigeance hautaine qu'au lendemain de la guerre. Il suffit de relire, pour s'en convaincre, les brochures publiées pendant ces dernières années par la *Ligue militaire*, l'*Alldeutscher Verband* et les associations analogues, ainsi que les nombreux articles des feuilles conservatrices ou militaristes, et surtout les louanges enthousiastes qu'au mois de février 1914 la *Voskswacht* et la *Deutsche Tageszeitung* adressaient au conseil de guerre de Strasbourg pour son verdict sur les affaires de Saverne. Et l'on sait que dans le monde des Universités, où trônaient les professeurs pangermanistes, l'esprit impérialiste se révélait avec plus d'outrance peut-être que dans les milieux militaires.

C'est un fait incontesté que le gouvernement de Berlin, au cours des années 1913-1914, manifestait sa déter-

mination d'assimiler à tout prix le Reichsland, par les méthodes les plus violentes, sans aucune des concessions qui avaient parfois tempéré la première campagne de germanisation, tour à tour insidieuse et brutale, vainement développée de 1874 à 1891. En mai 1914, l'arrivée du nouveau Statthalter, comte von Dallwitz, marqua le point culminant de ce nouvel effort.

A la veille de la guerre actuelle, c'était un spectacle curieux qu'offrait le monde officiel allemand, étonné devant la persistance de la tradition française et de l'irrédentisme en Alsace. De très hautes personnalités demeuraient confondues par cet échec de la germanisation. C'était un fait incompréhensible, à leurs yeux, que d'échouer radicalement là où la France avait réussi sans peine un siècle et demi auparavant. A quoi des écrivains français répondaient excellemment que, seules, les nations à politique altruiste et généreuse réussissent à dissoudre en elles-mêmes les éléments étrangers, et que les facultés d'assimilation des peuples sont en harmonie avec l'idéalisme de leur morale [1].

Ainsi, la question d'Alsace prenait chaque jour un caractère plus grave, tandis que la menace d'une guerre assombrissait de plus en plus les relations franco-allemandes. Quelques voix isolées, de l'autre côté du Rhin, des étudiants, quelques professeurs, s'étonnaient d'un tel état de choses. « Nous nous armons parce que nous nous

1. Marius-Ary Leblond : *La France devant l'Europe*. (Fasquelle, 1914.)

craignons, et nous nous craignons parce que nous nous armons !... Or, l'Allemagne est pacifique, disaient-ils. Et il n'est pas possible que l'idée de revanche subsiste en France, quand vous commandez à Dusseldorf les machines de vos chantiers maritimes, à Berlin les appareils électriques de vos cuirassés, à Ludwigshafen l'étoffe rouge de vos pantalons militaires, à des fabricants allemands l'étoffe de vos ballons dirigeables, à la compagnie Knorr les conserves de vos soldats[1]... » Ils préconisaient des échanges plus intensifs entre les deux cultures, une fusion plus complète de leurs qualités respectives. Ils en parlaient comme du mélange de deux substances chimiques, sans comprendre qu'il existe chez les peuples des forces morales qui ont leurs sources dans l'Histoire et dont la loi échappe aux contingences de la vie moderne.

1. *Die Friedenswarte : Un étudiant allemand* (novembre 1913).

CHAPITRE III

LA FRANCE ET LA QUESTION D'ALSACE-LORRAINE (1871-1914).

L'attitude de la France, depuis 1871, à l'égard de la question alsacienne, présente de singuliers revirements. Il faut avoir le courage de le dire : des trois grands personnages collectifs du drame, vainqueurs, vaincus, annexés, ce sont les vaincus qui varièrent le plus souvent. Cette constatation revient sans cesse à l'esprit des écrivains qui ont médité l'histoire de nos dernières années. Elle explique la mélancolie profonde que l'on retrouve dans les livres de ceux qui, au déclin de leur existence, se plurent à évoquer quelques scènes douloureuses ou touchantes du grand drame[1].

Au lendemain de nos désastres, c'est la protestation indignée avec la pensée fébrile de la vengeance. Le mérite de l'Assemblée nationale, par ailleurs faible et incertaine, fut de maintenir dans l'opinion publique une volonté de relèvements qui ne fit que s'accroître devant les menaces d'une invasion nouvelle.

1. Voir notamment de Jules Claretie : *Quarante ans après. — Impressions d'Alsace et de Lorraine :* 1870-1910. (Fasquelle, 1910.)

Après la déclaration unanime des élus du Bas-Rhin. du Haut-Rhin, de la Moselle, de la Meurthe et des Vosges. après la lecture des pétitions alsaciennes-lorraines, après les émouvants discours des députés Louis Blanc, Edgar Quinet, Vacherot, Changarnier, Buffet..., l'attitude première de la France avait été définie par la protestation du député Grosjean à l'Assemblée nationale le 1er mars 1871 :

La France déclare nulle et non avenue l'annexion de deux de ses provinces par l'Allemagne, annexion qui lui est imposée par la force, au mépris de ses droits et de ceux des populations annexées.

La protestation intellectuelle, d'ailleurs, avait devancé la protestation politique et officielle. Aux écrivains allemands qui allèguent les traités de 1648 et les droits de l'Allemagne, à l'historien Ranke affirmant, dès le mois de septembre 1870, que les armées allemandes font la guerre à Louis XIV, nos historiens répondent en attestant le patriotisme des Alsaciens depuis leur entrée dans la nation française et leur courageuse résistance contre les retours germaniques qui se produisent à l'occasion de nos malheurs, en 1676, en 1677, en 1708, en 1709, en 1713, en 1793, en 1814, en 1815 et aussi en 1870. Fustel de Coulanges écrit cette admirable « Réponse à Mommsen » qui est restée comme la charte de l'irrédentisme français. Mais la conscience nationale ne se lasse pas de protester, par la voix de ses représentants les plus illustres, dans tous les domaines de la pensée.

On voit dès lors une extraordinaire floraison d'associa-

tions patriotiques, de cérémonies commémoratives, d'institutions destinées à perpétuer l'attachement de la mère patrie aux populations annexées, telles l'*Association générale d'Alsace-Lorraine*, fondée en 1871, et la *Société protectrice des Alsaciens-Lorrains demeurés Français*, reconnue d'utilité publique en 1873. La blessure est si douloureuse que les partis politiques, furibonds par ailleurs, s'accordent dans le désir d'une revanche prochaine. Le peuple est convaincu que nous la préparons sourdement. Et tous les dirigeants de l'opinion publique rejettent avec indignation, même pour un avenir lointain, l'hypothèse d'une abdication de nos droits ; ils pensent qu'en un jour pareil les morts de Reischoffen se lèveraient pour les maudire. Fait important, que l'on n'a pas assez mis en relief, c'est Gambetta qui reste l'âme de la résistance protestataire dans les provinces annexées. Il en organise le programme avec quelques Alsaciens de grand caractère. On le voit surmonter pour cette grande œuvre son profond sentiment anticlérical, comme en témoigne le grand nombre de prêtres lancés par lui dans un nouvel apostolat, les Simonis, les Guerber, les Winterer, les Sœhnlein, qui dirigent le mouvement irrédentiste à côté des Teutsch, des Lauth, des Antoine, des Lalance et des Kablé.

Mais, la période exaltée fut en France de courte durée. On le vit bien en 1875 : toutes les mesures qui semblaient alors préparer la revanche, le vote de l'Assemblée nationale renforçant l'armée, les recherches d'alliances auprès

des diverses chancelleries, n'avaient plus le caractère de menaces. Bismarck avait beau crier à la provocation pour préparer l'opinion allemande à une nouvelle guerre et gagner l'appui moral des nations neutres ; personne ne s'y laissait plus tromper. Et notre ancien ministre à Berlin, M. de Gontaut-Biron, recevait à Saint-Pétersbourg, de la bouche même de Gortchakoff, l'assurance que l'attitude injustifiée de l'Allemagne révoltait l'Europe.

A mesure que disparaissaient ceux qui avaient vu la guerre, l'idée de la revanche perdait peu à peu du terrain et les souvenirs de l'invasion s'affaiblissaient. La rapide fortune des projets d'expansion coloniale, de 1880 à 1889, précipita ce revirement. Nous verrons plus loin comment les Alsaciens-Lorrains, qui assistaient avec un étonnement douloureux à cette évolution surent bientôt l'admettre avec dignité, la comprendre, et donner à leur irrédentisme tenace une base nouvelle, plus solide même que celle qu'ils avaient trouvée dans les droits historiques et dans la protestation de la France.

En fait, la décadence croissante de l'idée de revanche, et, conséquemment, d'une politique belliqueuse, tint en France à une cause profonde, interne, liée au régime, que M. Marcel Sembat, dans un livre retentissant, traduit par cette formule lapidaire : « L'inaptitude de la République à une guerre offensive [1]. » L'auteur montre

1. *Faites un roi, sinon faites la paix.* (Figuière, 1913.)

sans peine que cette cause essentielle explique la politique étrangère de la plupart de nos hommes d'État qui, depuis 1870, ont vécu dans la crainte d'une guerre. Au reste, Bismarck le savait très bien, qui se moquait chaque jour davantage de ce qu'il appelait les « regrets pusillanimes de quelques rêveurs français ».

Entièrement occupés par les projets d'expansion coloniale, nos hommes d'État s'efforcèrent d'arriver à un accord avec Berlin pour assurer, de ce côté-là du moins, la sécurité. Mais ces transactions, pleines de misères et d'artifices, restèrent l'œuvre des chancelleries et l'opinion publique française n'en fut qu'à demi informée. Jules Ferry porta plus tard le poids très lourd, absolument immérité d'ailleurs, de ces coquetteries franco-allemandes.

Toutefois, pendant cette période de fièvre coloniale, l'irrédentisme français connut plusieurs résurrections inattendues. Quelques revues militaires, la qualité des nouvelles troupes, l'amélioration de l'armement par l'adoption du fusil Lebel et de la poudre sans fumée, la popularité d'un général, suffirent à réveiller dans le pays une sensation de puissance et, par suite, la pensée d'un conflit avec l'Allemagne. La première révolte de l'opinion publique contre l'oubli prématuré de nos malheurs accompagna la chute de Ferry. La seconde fit naître le boulangisme. Une série d'événements graves vint donner à l'opinion française un véritable coup de fouet : la dissolution du Reichstag, l'affaire de Vexaincourt, l'inci-

dent Schnæbelé, les menaces de la politique bismarckienne, les débats sur la loi militaire allemande, la pression du Statthalter pendant la campagne électorale, le triomphe des Alsaciens protestataires aux élections de 1887, les dures représailles du gouvernement de Berlin et surtout l'odieux régime des passeports. La jeunesse de 1888, perdue de doute, poussée vers les opinions extrêmes, se trouva tout à coup soulevée par une véritable fièvre patriotique, qui rendit quelque popularité à l'idée de la revanche. Ce sentiment nouveau, qui se résolvait en une sorte de patriotisme chauvin, inspiré par la haine et par le désir irraisonné de la vengeance immédiate, disparut aussi rapidement qu'il s'était développé, par le fait même de son exaltation et de ses excès. Mais la fin lamentable de cette aventure amena, par réaction, un discrédit de la redoutable question d'Alsace. L'Exposition de 1889, déjà, avait détourné beaucoup d'esprits de la politique. Les regards se portèrent ailleurs. Les deux renouveaux de l'irrédentisme français avaient été violents, mais éphémères. L'alliance russe, qui eût fait déborder la coupe vers 1887, n'amena que de passagères manifestations patriotiques. Compliquée d'entraves et de combinaisons financières, son caractère purement défensif apparaissait à tous les yeux. Et la question d'Alsace-Lorraine s'effaça de plus en plus de notre programme diplomatique, à mesure que de nouvelles conquêtes coloniales, et bientôt aussi la formation des grands partis politiques, accaparaient l'attention.

Cependant, des patriotes gardaient le souvenir de la défaite et de la violence faite à l'Alsace-Lorraine. Chaque année, les manifestations portaient des fleurs à la statue de Strasbourg, sur la place de la Concorde. La *Ligue des Patriotes*, les associations commémoratives, les sociétés alsaciennes-lorraines défendaient la tradition nationale contre les atteintes mortelles du pessimisme et de l'oubli prématuré. Et l'âme française, il faut lui rendre cette justice, montrait une répulsion instinctive pour toute entente avec l'Allemagne qui n'eût pas assuré, sinon une rétrocession complète des deux provinces, du moins une solution empirique du problème alsacien. On le vit bien après Fachoda, au moment où le gouvernement de Berlin laissait entendre que, moyennant le libre accès des valeurs allemandes à la Bourse de Paris et une certaine coopération coloniale, l'alliance franco-allemande assurerait aux deux pays la domination du monde. L'opinion se révolta incontinent contre ces propositions, parce qu'une telle alliance apparaissait comme une acceptation résignée, une consécration solennelle du traité de Francfort, une injure à la dignité nationale. Ni la presse, ni l'opinion ne permirent au gouvernement d'envisager seulement cette hypothèse. L'Allemagne en fut pour ses avances.

Mais l'indifférence manifeste du public pour tout ce qui touchait à nos récents malheurs s'accentuait chaque jour, par le double effet du temps et des événements décisifs qui jalonnèrent la politique intérieure française

de 1890 à 1904. Période tourmentée, où l'historien suit avec peine la conscience nationale française à travers ses « corsi et ricorsi », ses lumières et ses ombres. A dater du jour où Rémy de Gourmont publia son retentissant article *Le Joujou-Patriotisme* (1891), complété plus tard par sa fameuse et symptomatique *Déclaration sur l'Alsace-Lorraine*, on put constater chez beaucoup de nos jeunes écrivains une tendance très nette à dénigrer méthodiquement le chauvinisme nationaliste et à devancer le mouvement général en faveur d'une politique humanitaire. On s'accoutuma volontairement, dans certains milieux intellectuels, à cette sorte de pragmatisme historique qui consiste à justifier le fait politique par le résultat, le projet par sa réalisation, et dont l'application au problème très précis de l'Alsace-Lorraine permit à nos polémistes les plus originaux de construire, autour des décisions de Francfort, un véritable système d'excuses, d'explications, et presque de légitimations.

Ces tendances se précisèrent surtout au cours des années 1894-1898, pendant lesquelles la politique étrangère de M. Hanotaux préparait surtout la France à la paix armée. Les étapes retentissantes de l'alliance russe (1893-1895-1896-1897) n'émurent aucunement l'opinion française en faveur de l'Alsace-Lorraine, et la présence d'une escadre de guerre française aux fêtes allemandes du canal de Kiel, au printemps de 1895, marqua le point le plus bas de cette dépression morale et politique. L'alliance franco-russe et la triple-alliance semblaient d'ail-

leurs purement défensives, comme en témoignait leur entente sur la Question de Crète et sur les affaires orientales. Et l'opinion s'habitua au *statu quo* créé en Europe par le traité de Francfort et par le Congrès de Berlin. Ultérieurement, l'affaire Dreyfus, avec ses nombreux contrecoups, acheva de dessiner cette grave évolution de la psychologie nationale, qu'on peut suivre, à travers des modalités variables, jusque vers 1904, — plus exactement même, semble-t-il, jusqu'à l'interpellation Lhopiteau sur la politique générale (14 janvier 1905), qui provoqua, quelques jours plus tard, la chute du ministère Combes.

A partir de 1904, il devint évident que toute confiance irréfléchie devait être évitée dans nos rapports avec Berlin. Trop d'obstacles irréductibles restaient dressés entre les deux peuples. Les nombreux écrivains français qui visitèrent l'Alsace-Lorraine dans les premières années du xx[e] siècle attestèrent la formidable emprise allemande. Ce fut l'époque du grand succès de l'ouvrage célèbre de Maurice Barrès, *Au Service de l'Allemagne*, le plus vrai, le plus riche de vues graves et justes sur la situation des annexés. Les pacifistes les plus clairvoyants se bornèrent alors à souhaiter un régime de correction raisonnée, n'impliquant le sacrifice d'aucun regret, d'aucun attachement, d'aucune revendication nationale. Ils aspiraient à un règlement empirique de la question d'Alsace-Lorraine, vainement d'ailleurs, car le danger

immédiat, depuis la guerre russo-japonaise, la dépassait infiniment. Les désastres de Moukden et de Tsoushima, l'humiliation de la Russie avaient excité à Berlin une telle sensation de puissance et d'orgueil que les milieux pangermanistes affichaient insolemment leur désir d'une guerre et de conquêtes nouvelles. La Chancellerie impériale multipliait les provocations au sujet des affaires du Maroc. Et le problème alsacien était relégué au second plan par ces menaces soudaines de l'ambition allemande.

Un fait imprévu nous permit cependant de l'envisager à nouveau : la conférence d'Algésiras. L'attitude défiante qu'à cette occasion les neutres témoignèrent à l'Allemagne rendit à l'opinion française le souci de réclamer un statut équitable en faveur des deux provinces. Il s'agissait bien entendu d'une solution pacifique, sans abdication honteuse, qui eût apaisé en France le remords des fautes commises et de l'oubli prématuré. C'est alors que nos écrivains commencèrent à répandre la thèse de l'autonomie, en la concevant, du reste, de manières très diverses.

Comme le montrait M. Georges Bourdon, à l'idée de vengeance succédait l'idée de droit. La question se plaçait ainsi sur une base nouvelle. Dès lors, elle devenait extrêmement grave. L'Allemagne avait pu refuser à la France le droit de réclamer les provinces. Elle ne pouvait empêcher le peuple alsacien-lorrain de poser lui-même la question d'Alsace-Lorraine. Elle eut alors le sentiment de se heurter tout à coup à une force invin-

cible parce qu'idéale. C'est de ce moment que date la politique contradictoire, incertaine, nerveuse, qu'elle appliqua dans le Reichsland pendant ces dernières années.

Beaucoup de Français, parmi les plus clairvoyants, animés aussi par un patriotisme judicieux, furent alors touchés de l'attitude généreuse des Alsaciens-Lorrains, qui, dans leurs efforts pour sauver la paix en réclamant seulement une simple constitution autonome, surent néanmoins sauvegarder leurs meilleures aspirations françaises. On en trouve un témoignage éclatant dans ces belles paroles que Jean Jaurès prononçait à la Chambre des Députés, le 18 novembre 1909 :

L'Alsace-Lorraine a montré le vrai courage lorsque, n'attendant plus le retour de justice de la fortune et des surprises des armes, elle s'est dit que son devoir, son salut, c'était, *du moins dans les cadres territoriaux de l'Europe actuelle*, de garder l'originalité de sa pensée, de perpétuer, sous la domination du vainqueur, la parcelle d'âme française qu'elle avait gardée en dépôt.

Cependant, jusqu'à l'affaire d'Agadir, l'opinion française parut de nouveau pencher vers un scepticisme décevant. On ne pensait plus au rapt des deux provinces qu'avec une sorte de lassitude. Il devint de mode de juger nos malheurs du haut d'une philosophie historique lamentable, de parler objectivement de l'évolution fatale des peuples, et de se consoler en songeant à Iéna. On avait pris l'habitude d'envoyer les jeunes gens s'initier, de l'autre côté du Rhin, aux méthodes de la science et

du commerce germaniques. Ils faisaient à leur retour, par snobisme, l'apologie du colossal empire. Il n'est pas besoin de répéter que nous fûmes nous-mêmes les meilleurs ouvriers de cette réclame mondiale en faveur de la supériorité allemande.

L'année 1911 marqua les débuts d'une réaction très heureuse qui ne cessa, depuis, de s'affirmer. L'échec de la tentative de constitution « autonome » en Alsace-Lorraine avait ouvert les yeux aux plus optimistes. L'accord franco-allemand signé la même année au sujet du Maroc, loin d'apaiser l'émotion créée par l'incident d'Agadir, avait réveillé une foule de conflits annexes d'où sortit bientôt, des deux côtés du Rhin, une nouvelle poussée de projets belliqueux et de sentiments chauvins. L'attitude provocatrice de l'Allemagne devenait outrageusement évidente, et nul ne doutait plus, à partir de 1911, que la volonté seule du Kaiser avait empêché la solution du problème alsacien-lorrain et la limitation des armements. C'est à l'empereur Guillaume que le milliardaire Carnegie s'adressait, comme au seul responsable de l'angoisse internationale, dans le discours qu'il prononçait pour l'inauguration du Palais de la Paix à la Haye, le 28 août 1913.

Beaucoup se dirent alors que la crainte des conflits armés ne devait pas nous faire oublier le déni de justice qui nous avait meurtris. Des hommes très avertis, retournant même l'argument, montraient que le souvenir

vivant de la mutilation restait le meilleur moyen pour en éviter de nouvelles, par le sentiment de dignité politique et par les devoirs auxquels il nous obligeait. On recommença d'attester les liens d'affection et de tradition qui lient invinciblement l'Alsace-Lorraine à la France, surtout lorsqu'on eut acquis la conviction que l'Allemagne se refuserait à toute concession raisonnable et qu'elle se maintiendrait dans son attitude agressive. Une série d'événements retentissants vint encore exalter cette tendance nouvelle. La dissolution de certaines sociétés locales alsaciennes et lorraines, l'arrestation de députés, de journalistes, de présidents de sociétés soupçonnés d'irrédentisme, en révélant l'échec de la germanisation, montra du même coup la légitimité des revendications françaises.

Chose curieuse, la conciliation du sentiment nouveau et des grandes théories humanitaires qui étaient alors si répandues se fit avec une extrême facilité. Un nouveau patriotisme, dépourvu de chauvinisme, naquit de cette haute adaptation du sentiment national au sentiment d'humanité ; il trouva des raisons « humaines » de préférer la France aux autres nations à cause de la mission sacrée qui lui est dévolue dans le monde. Et le professeur d'histoire redevint, selon la noble pensée de M. Lavisse, un « professeur d'espérance ».

On sentait ce mobile puissant dans le besoin qu'éprouvait la nation d'assurer son avenir, de le préserver contre les menaces de la dépopulation et de l'alcoolisme, et aussi dans cette nouvelle tendance des lettres fran-

çaises : se tenir également éloignées du nationalisme chauvin et de l'anarchie. La France se découvrait à nouveau des devoirs envers l'Alsace-Lorraine, et, pour emprunter une expression à l'un des historiens de cette révolution morale, « en respectant ses alliances et ses engagements politiques, elle prétendait affirmer de plus en plus sa fraternité à ceux qui souffrent, aux populations annexées qui constituent ses véritables alliances intellectuelles et morales ». De nombreux écrivains saluèrent avec joie cette « vague de remords et d'espérance », que d'autres appelaient plus simplement un courant d'optimisme national, précurseur d'une fermeté diplomatique prochaine[1]. Peut-être faut-il regretter que certains d'entre eux aient cru devoir lier artificiellement cette renaissance morale à une résurrection de la foi religieuse, selon le symbole antique, *ense et cruce*[2]... Mais rappelons seulement, après Ernest Psichari, — qui bientôt devait tomber glorieusement sur le champ de bataille —, que la nouvelle génération, celle qui n'avait pas connu la défaite, frémissait tout à coup devant ces noms pitoyables : Rezonville, Gravelotte, Bazeilles, Champigny, Buzenval..., et que ce réveil était gros d'espoirs. Les lettres françaises en traduisirent brillamment les deux idées maîtresses, l'affirmation de nos droits historiques et la confiance dans nos destinées.

1. Voir notamment de René Pinon : *France et Allemagne.* (Perrin, 1914.)

2. Consulter l'ouvrage de M. Sabatier : *L'Evolution religieuse de la France contemporaine.* (Colin.)

On sut gré aux deux provinces d'avoir conservé la foi nationale en des moments où l'étrangeté de notre politique était matière à découragement. Il n'y eut plus que quelques inconsidérés pour se plaindre de ce que les Alsaciens les plus francophiles, les Preiss et les Wetterlé, se contentassent de réclamer l'autonomie. On comprit le mérite immense de cette Alsace qui voulait rester elle-même, pour réserver l'avenir. Et comme la plupart des Français connaissaient très mal ces belles contrées qui, hier encore, appartenaient à leur patrie, on vit des hommes de cœur, écrivains de talent aussi, se faire, avec une sorte de piété littéraire, les interprètes du génie alsacien auprès de la France oublieuse.

Cette résurrection de notre vieille politique nationale devint un fait patent par l'élection de M. Poincaré. Le nouveau président était un Lorrain de vieille famille lorraine, en qui l'on retrouvait le patriotisme calme et tenace du peuple lorrain, et il prenait en France, au milieu d'une crise morale, la valeur d'un homme « représentatif ». Une voix autorisée, du reste, avait déjà découvert en lui cette signification profonde, au moment de sa réception à l'Académie française.

Or, cette curieuse coïncidence de faits et de causes conduisit à une politique nouvelle, plus fière et plus sûre, dressée contre les humiliations extérieures, qui s'établit fermement lorsque l'Entente franco-anglaise devint un fait accompli. L'Entente Cordiale se montra tout de suite extrêmement solide : « entente » par les

intérêts, « cordiale » par les sentiments, comme dit M. Ernest Lavisse[1]. Et les esprits clairvoyants qui en devinaient la portée, surtout lorqu'elle se fut complétée par l'Entente anglo-russe, se reprirent à espérer que cette alliance, pacifique et formidable à la fois, obligerait les puissances belliqueuses à accepter la limitation des armements, à discuter raisonnablement les grandes questions internationales, à donner une solution équitable à la plus grave de toutes, la question d'Alsace.

Aussi, pendant ces dernières années, des voix nombreuses, encouragées par ce retour de la France au devoir national, commencèrent à rejeter toutes les solutions préconisées jusqu'alors au sujet du problème alsacien par les amis de la paix à tout prix. Elles firent ressortir, notamment, le danger d'une solution plébiscitaire, dont le résultat risquait d'être faussé par l'œuvre néfaste de germanisation. Et le problème, de plus en plus, tendit à s'affirmer sous cette forme simpliste : « L'Alsace-Lorraine, ravie à la France par la force, retenue sous le joug par la force, *et ne pouvant être germanisée*, quand même des siècles y seraient consacrés, ne peut être reprise que par la force[2]. »

C'est un fait incontestable que l'année 1914 n'était pas loin de voir le triomphe nouveau des vieux irrédentistes intransigeants, pour qui nulle solution n'est acceptable

1. *Times* et *le Temps*, 17 avril 1914.

2. J. et F. Régamey : *La Revue des Français* (30 juillet 1913).

qui n'est pas une *restitutio in integrum*. Ce qui ne veut pas dire, au reste, que la France aurait jamais la guerre spontanément, d'elle-même, pour obtenir cette restitution. Sans rien abandonner de sa volonté pacifique, elle comprenait la fadaise des compromis intermédiaires et des solutions sordides, qui étaient aussi des outrages à ses morts.

Il est intéressant d'observer quelle réaction ce retour aux fortes réalités du courage et du passé national apporta dans l'opinion allemande. Au lendemain de l'annexion, les vaincus, qui sentaient douloureusement leur blessure, avaient parlé d'une guerre de revanche. Depuis lors, le gouvernement de Berlin n'avait cessé de considérer « officiellement, bruyamment », comme une menace, tout mouvement patriotique de l'opinion française. Il ne manqua pas de s'apercevoir de l'intérêt nouveau et croissant que la France, pendant ces dernières années, attachait aux affaires du Reichsland. Il s'en servit comme d'un moyen de chantage, à plusieurs reprises, menaçant de retirer la Constitution de 1911, ou même d'incorporer définitivement l'Alsace à la Prusse. En sorte que la politique allemande dans les provinces annexées devint, selon l'expression de M. Victor Basch, la pierre de touche des relations franco-allemandes. On le vit surtout à l'occasion des affaires de Saverne, qui eurent en deçà des Vosges un retentissement profond. Les plus sceptiques trouvèrent alors une leçon utile à méditer dans la phrase célèbre d'un pangermaniste haut placé,

M. de Jagow : « Les officiers en garnison en Alsace-Lorraine ont l'impression de camper en pays ennemi. » Ils découvraient avec émotion qu'après quarante-cinq ans de vie allemande, les annexés étaient restés Français de cœur. A dater de ces événements lamentables, tout ce qui se passa en Alsace-Lorraine trouva son écho en France.

A la veille de la guerre actuelle, la presse allemande reprochait violemment à l'opinion française cet irrédentisme vivace qui semblait s'affirmer avec une force nouvelle. En bonne logique, elle ne pouvait incriminer que la persistance de la germanisation brutale, qui n'avait fait qu'accroître un ressentiment légitime. Mais elle trouvait commode d'accuser les victimes. L'idée de la revanche était tombée au rang des chimères que les pangermanistes s'en servaient encore pour exciter le peuple allemand. Ils l'exploitent aujourd'hui, au milieu du bruit des batailles, dans leurs étranges explications sur les causes de la guerre. Mais leurs explications sont vaines. La guerre apparaît aujourd'hui, aux yeux du monde, non comme une revanche française, mais comme un effet de la folle et criminelle ambition de l'Allemagne.

CHAPITRE IV

LES ALSACIENS-LORRAINS ET LA QUESTION D'ALSACE-LORRAINE (1871-1914).

Quelle fut, depuis l'annexion jusqu'à nos jours, l'attitude des Alsaciens-Lorrains? Toute la politique allemande, extraordinairement maladroite, fit surgir une antithèse vivante, un conflit de deux forces antagonistes qui a persisté depuis quarante-cinq ans.

La vieille Allemagne, sérieuse et mystique, pour laquelle les Alsaciens avaient pu nourrir une sympathie réelle, comme Carlyle et Renan, disparut à leurs yeux devant les procédés de gouvernement inaugurés par Bismarck. Il ne resta plus que le nouvel empire prussien avec son administration pesante. Les populations annexées, empreintes d'intellectualité délicate, jalouses de leurs institutions libérales, supportèrent impatiemment la privation de leurs droits politiques; et cette atteinte à une tradition millénaire fit beaucoup pour enraciner chez elles un irrédentisme silencieux dont s'étonnèrent les fonctionnaires allemands.

Chaque fois que l'Alsace-Lorraine, escomptant une promesse du gouvernement de Berlin, crut pouvoir

réclamer quelque adoucissement au régime, elle subit sans tarder, par réaction, une recrudescence d'oppression, un renforcement nouveau de la discipline prussienne, *das Faustrecht* — le droit du poing. Mais toutes les méthodes germanisantes, celle du « morceau de sucre » comme celle de la « cravache », échouèrent complètement. Toute pression allemande amena par contre-coup une progression concomitante du sentiment national alsacien-lorrain.

Il faut dire également que les provinces annexées connurent l'Allemagne par son plus mauvais côté, et que l'invasion des immigrés, gens de moindre valeur civile et morale, rendit odieuse la germanisation officielle. Inondées de brochures et de discours qui proclamaient la déchéance des races latines, froissées par les fêtes de Sedan et toutes les cérémonies commémoratives de nos désastres, elles sentirent leur plaie s'envenimer. Les hommes réfléchis de Strasbourg et de Metz se butèrent avec un entêtement farouche contre les efforts des germanisants. C'est ce même besoin de résister à tout prix, de sauver l'individualité alsacienne, que l'on a vu renaître dans ces dernières années et trouver sa formule dans la belle expression du docteur Dollinger : le *devoir alsacien.*

Jusque vers 1889, ce fut l'époque héroïque de l'intransigeance absolue, soutenue par l'opinion française, avec l'espoir d'une revanche prochaine. Les représentants alsaciens-lorrains à l'Assemblée nationale, Keller, Scheurer-

Kestner, Claude, Bamberger, Tachard, Grosjean, avaient crié leur indignation devant l'Europe; chacun se rappelle leur protestation fameuse :

Les représentants de l'Alsace et de la Lorraine... affirment de la manière la plus formelle, au nom de ces provinces, leur volonté et leur droit de demeurer françaises. Livrés, au mépris de toute justice et par un odieux abus de la force, à la domination de l'étranger....., nous déclarons nul et non avenu un pacte qui dispose de nous sans notre consentement.

Les premiers députés protestataires élus sous le régime allemand, Lauth, maire destitué de Strasbourg, Mgr Dupont des Loges, évêque de Metz, Abel, Germain, Haeffely, Pougnet, de Schauenburg, Hartmann, abbé Sœhnlein, abbé Philippi, abbé Winterer, abbé Guerber, abbé Simonis (réserves étant faites sur l'attitude singulière de Mgr Raess, évêque de Strasbourg), attesteront la même intransigeance par la voix d'Édouard Teutsch, député de Saverne, qui prononcera devant le Reichstag leur noble protestation collective, le 18 février 1874.

Dès la signature du traité de Francfort, malgré les obstacles et les vexations de l'administration allemande, le cinquième des populations annexées émigra en France. Ceux qui ne purent partir conservèrent l'attitude définie par leurs représentants et tinrent pour nul le contrat qui réglait leur sort contre leur volonté. Ils réservèrent leurs droits à toutes revendications ultérieures et se déclarèrent étrangers à l'Allemagne. C'est dans cette pensée commune qu'ils devaient exprimer plus tard leurs demandes de

libertés et réclamer, sans se lasser, une constitution à part.

Protestation et émigration, telle fut l'attitude immédiate des populations annexées. Plus de 300.000 Alsaciens émigrèrent sur une population de 1.100.000. En Lorraine, la proportion fut moins forte. Mais, d'après les statistiques allemandes mêmes, la population civile des territoires cédés, qui atteignait 1.517.494 habitants en 1871, tombait au nombre de 1.499.020 lors du recensement de 1875, malgré un excédent de 52.120 naissances en cinq ans et une forte immigration allemande. Les émigrants alsaciens appartenaient à toutes les classes de la société. Magistrats, fonctionnaires, ouvriers, particuliers de toutes conditions passèrent la frontière. Mais ce fut l'élite qui fournit le plus grand nombre de recrues à l'exode, dans les deux capitales surtout, à Strasbourg et à Metz, — fait très grave, car le départ des dirigeants rendit plus difficile l'organisation délicate d'une résistance légale, mesurée, mais irréductible[1].

Quand le délai d'option vint à échéance (1er octobre 1872), l'émigration prit des porportions énormes. Bismarck, effrayé, résolut de l'enrayer à tout prix. Il refusa d'abord de traiter comme Français ceux des optants qui, même pour des raisons majeures, s'étaient attardés en Alsace après le délai fixé. La même année, il instaurait

1. On s'en rendit compte plus tard, au moment de la germanisation à outrance et notamment sous l'administration du prince de Hohenlohe-Schilingfürst.

le service militaire dans les provinces conquises et provoquait un nouvel exode de jeunes gens. Le nombre en eût été plus grand encore s'il n'avait obtenu du gouvernement français l'assurance qu'ils seraient admis *seulement* dans la Légion étrangère. Ces deux mesures de rigueur, par un juste retour du sort, furent favorables à la cause alsacienne; car ceux qui durent rester sous le joug allemand entretinrent l'opposition irrédentiste.

Les premières décisions administratives fixèrent définitivement les Alsaciens-Lorrains sur les sentiments qui animaient leurs nouveaux maîtres. Parmi quelques velléités de politique conciliatrice, on démêlait déjà des mesures dépourvues de toute équité. C'est ainsi qu'après les deux arrêtés du 22 mars et du 14 avril 1871, qui augmentaient le traitement des instituteurs et rendaient l'instruction primaire obligatoire, la législation du Reichsland s'enrichit très vite d'une série de décisions arbitraires, parmi lesquelles les lois du 14 juillet 1871 et du 23 mars 1872, qui commençaient la supplantation progressive de la langue française par la langue allemande. Et que penser de ce déni de justice qui obligea beaucoup de paysans alsaciens à payer une deuxième fois les impôts de 1869, parce qu'ils en avaient perdu les quittances pendant la guerre? Quant aux énormes indemnités attribuées pour dommages de guerre aux paysans, elles furent une mesure complémentaire de ce système de germanisation; mesure qui réussit en partie, du reste, mais qui exalta l'hostilité des annexés intransigeants.

Aussi, pendant toute la période qui s'étend de 1871 à 1889, jamais les Alsaciens-Lorrains ne se sont écartés de leurs principes protestataires. L'hostilité des vieux partis disparut, et les premiers organes de protestation, l'*Union d'Alsace-Lorraine* au nom des catholiques, la *Presse* au nom de la société réformée, menèrent de pair le bon combat. Leur irrédentisme sembla parfois se taire, par lassitude ou par crainte, modifier son programme, par nécessité politique ou par esprit de sacrifice. Jamais il ne s'est démenti. Il put s'apaiser sous l'influence d'une équivoque. Mais chaque fois que les circonstances politiques placèrent les populations annexées dans une situation telle que leurs décisions pouvaient prendre aux yeux de l'Europe l'importance et la signification d'un referendum, on les vit se ressaisir et proclamer à nouveau leur vivant irrédentisme. Rappelons, à cet égard, quelques faits intéressants. En 1875, les Alsaciens-Lorrains accueillent favorablement la création de la *Commission régionale*; mais, dès qu'ils apprennent que le serment de fidélité à l'empereur est exigé des élus, quinze cantons de Haute-Alsace et de Lorraine refusent de voter. En 1881, à la veille des élections au Reichstag, ils manifestent quelque sympathie pour les candidats *autonomistes*, grâce auxquels avait été instauré, en 1879, le premier essai de gouvernement local; mais dès que Manteuffel trahit, par un aveu inconsidéré, la politique germanophile qu'il compte obtenir des nouveaux élus, le scrutin assure le triomphe des *protestataires*. En 1887, par

une sorte de chantage politique, le gouverneur leur fait entrevoir, d'une manière menaçante, qu'un vote défavorable à l'empire accroîtrait les chances de guerre; mais les Alsaciens-Lorrains, sentant l'attention de l'Europe fixée sur eux, votent en masse pour les candidats protestataires. Tous ces événements politiques, un peu oubliés aujourd'hui, sont pourtant très remarquables, car ils montrent comment ce peuple sut toujours deviner l'abîme, avec un clairvoyant sens politique.

L'indifférence que la France semblait manifester depuis 1880 déjà, et que beaucoup constataient chaque jour davantage, ne suffit pas à modifier l'attitude de l'Alsace-Lorraine : les fameuses élections de 1887 le prouvèrent bien, qui envoyèrent au Reichstag les quinze candidats protestataires, au complet. Beaucoup même l'ont conservée jusqu'à nos jours avec un entêtement farouche, et parmi ceux-là, on trouve un grand nombre d'Alsaciens émigrés. Ceux qui crurent que l'évolution du sentiment français, cette quasi indifférence de la nouvelle génération politique, était légitimée par l'évolution même du sentiment alsacien-lorrain, se trompèrent lourdement. L'excuse qu'ils cherchaient était une mauvaise excuse; c'est l'inverse qui est vrai. L'irrédentisme alsacien évolua douloureusement, on peut le dire, à la remorque de l'opinion française. Jusqu'en 1880, pendant la phase violente du ressentiment français, ce fut, en Alsace, l'intransigeance absolue à l'égard du Prussien. Et cette obstruction formelle se poursuivit même jusque vers 1889, tandis

qu'en France, depuis huit ou neuf ans déjà, depuis la mort de Gambetta tout au moins, l'opinion se préoccupait de plus en plus des seuls projets d'expansion coloniale.

A partir de 1889, cependant, les Alsaciens-Lorrains comprirent qu'il ne fallait plus espérer une guerre de revanche et que la politique française s'orientait vers d'autres destinées. Il semble qu'une telle déception aurait dû les amener à envisager l'hypothèse d'un compromis avec l'Allemagne. On escomptait, à Berlin, avec une impatience mal dissimulée, un revirement favorable à l'empire. Il n'en fut rien cependant. En fait, il y eut bien, dans quelques classes de la société, dans la vieille génération notamment, une véritable vague de découragement. La politique de M. Hanotaux, ministre des Affaires étrangères de mai 1894 à juin 1898 (avec une courte interruption du 1er novembre 1895 au 23 avril 1896), semblait de moins en moins attentive à la grande question qui avait été longtemps le souci essentiel de nos hommes d'État. Les Alsaciens-Lorrains suivaient avec une émotion profonde, quoique intime et peu bruyante, la série des faits qui dessinaient cette évolution très sensible de notre politique étrangère vers une nouvelle fortune, et dont le plus retentissant, la participation d'une escadre française à l'inauguration du canal de Kiel au printemps de 1895, prit à leurs yeux la valeur symptomatique d'une courtoisie franco-allemande et d'une ten-

tative de rapprochement politique. Mais, chose étonnante, on vit alors intervenir la génération nouvelle, celle qui n'avait connu la guerre qu'à travers les récits de ses aînés; elle se montra plus intransigeante que sa devancière, au point que c'est dans celle-ci seulement que l'on retrouve quelques types d'Alsaciens résignés, accablés par les malheurs qu'ils ont vécus, et partisans d'une politique de conciliation avec l'Allemagne sur la base d'une vague autonomie. Ce phénomène historique, un des plus curieux parmi ceux que l'on découvre dans cette passionnante question, a d'ailleurs été mis en relief, à juste titre, par les nombreux biographes de l'Alsace-Lorraine[1]. — Au reste, nous verrons plus tard que la préparation laborieuse de la loi électorale qui accompagnera la réforme constitutionnelle de 1911 reflètera chez les dirigeants allemands une profonde méfiance à l'égard des jeunes générations alsaciennes. L'adoption du vote plural donnant une voix à l'électeur de plus de vingt-cinq ans, deux voix à l'électeur de plus de trente-cinq ans, trois voix à celui de plus de quarante-cinq ans, ne sera certes pas déterminée par le souci très louable d'attribuer une plus large part de pouvoir à la sagesse prudente qui est généralement l'attribut de l'âge. Personne, en Alsace, ne s'y trompera. Le gouvernement impérial voudra seulement parer par avance la menace des générations nouvelles qui se montreront, malgré l'école et la caserne,

1. Voir, notamment, de M. Dumont-Wilden : l'Ame alsacienne et la Germanisation. *Revue Bleue*, 28 janvier 1911.

plus réfractaires que leurs aînées à l'idée allemande[1].

En Alsace, la génération de 1889 échappa au triste retour de « mal du siècle » qui sévit en France sur les jeunes gens de cette époque. Elle sut éviter le goût néfaste de l'indiscipline, le mépris du passé et ce snobisme d'opinions extrêmes, bonapartistes ou anarchistes. Elle s'intéressa au mouvement boulangiste, comme à un renouveau de l'irrédentisme français, mais avec un sens politique trop fin pour en escompter le succès. Aussi, l'échec de la tentative révisionniste, loin de l'accabler, l'affirma-t-elle dans son intention de donner à son attitude protestataire une base plus solide et, dans un certain sens, plus logique.

Avec ces nouveaux protestataires, la thèse irrédentiste subit sa première évolution essentielle. Ils ne pouvaient plus faire état des droits historiques de la France, puisqu'elle semblait les abandonner. Ils déclarèrent alors que leur passé, leur culture et leurs besoins les liaient irrémédiablement à leur ancienne patrie et que c'était leur

1. Les députés alsaciens proclamèrent à la tribune même du Reichstag, cet irrédentisme nouveau des jeunes générations. Tel Preiss, député de Colmar, dans son grand discours du 31 janvier 1891 : « Nous autres, jeunes, nous ne sommes pas comme la génération de 1870 que l'option et l'émigration ont privée de ses éléments les plus résistants ; avec nous, on n'a pas affaire à un sentiment lassé et détendu qui se laisse comprimer et façonner. Dans les cœurs de la jeunesse vit avant tout un sentiment plus fort que tous les autres : la dignité personnelle, le sentiment de valoir autant que n'importe qui. Si vous n'introduisez pas un régime libéral, vous ferez l'expérience que cette jeune génération s'opposera bien plus énergiquement à la fusion que ce n'a été le cas depuis 1870. »

volonté de lui être rattachés un jour. La France ne les réclamait plus : ils se réclamaient d'elle. Et ce nouvel irrédentisme, avec son principe simpliste, très vite répandu dans les grandes villes intellectuelles, porta le premier coup mortel à l'œuvre de germanisation.

Telle fut la formule qu'il conserva, d'une manière générale, jusque vers la fin du XIXe siècle. Mais le début du XXe siècle apporta dans le programme sécessionniste la plus considérable transformation qu'il ait jamais subie. Cette transformation, à vrai dire, s'était déjà dessinée au cours des années 1892-1897. Bien que nettement nationalistes (11 élus protestataires sur 15 sièges à pourvoir), les élections de 1890 n'en avaient pas moins nommé quatre députés dits de « conciliation ». Le scrutin de 1893 avait accentué ce fait nouveau, avec 73.000 suffrages aux ralliés, 46.000 aux socialistes, pour 117.000 aux opposants irrédentistes. La tentative de M. Blumenthal, en 1896, pour restaurer le bloc alsacien par une entente entre les démocrates, les libéraux et les autres groupements politiques, avait échoué, à la satisfaction de l'ennemi commun. Et les consultations ultérieures, de plus en plus, avaient porté les débats électoraux sur des questions de politique générale (socialisme, libéralisme, cléricalisme), au détriment de la vieille formule irrédentiste du retour à la France. On ne dira jamais assez le mal causé par ce prolongement en Alsace-Lorraine des grands partis politiques allemands. La lassitude de ceux

qui, après vingt ans d'attente, désespéraient de la revanche française, les mesures rigoureuses qui frappaient les députés protestataires, avaient amené les électeurs à nommer des candidats susceptibles de s'affilier aux grands partis du Reichstag. Les ouvriers de Mulhouse et de Strasbourg avaient voté pour les socialistes, tandis que les élus ecclésiastiques entraient dans le centre catholique. Les Alsaciens, d'autre part, se rendaient compte de la responsabilité qui pesait lourdement sur eux du fait même de la question d'Alsace-Lorraine et de ses conséquences profondes, au moment des armements à outrance. Or, à dater des menaces de guerre nées des affaires du Maroc jusqu'à la promulgation de la Constitution « autonome » (1904-1911), et pour certains mêmes jusqu'aux événements de Saverne, ces causes diverses, intimement conjuguées, les amenèrent à faire le sacrifice douloureux de leurs affinités françaises, et à réclamer seulement une autonomie relative dans le corps de l'empire allemand. Ils espéraient ainsi sauver la paix. Mais leur conscience nationale, devant un tel sacrifice, ne s'affaiblit pas un instant. Elle se retrouva dans une foule de manifestations idéalistes de la tradition alsacienne, et notamment dans le succès du théâtre rustique de Bussang : des trains complets d'Alsaciens allemands venaient, comme à un pèlerinage, entendre des amateurs et des gens du pays interpréter dans un cadre évocateur les pièces tirées des vieilles légendes par Maurice Pottecher, telle le *Château des Hans*, où

revivaient à leurs yeux l'histoire et l'âme de l'Alsace.

Pendant cette période, du reste, et surtout vers 1909, il apparut clairement que la germanisation aboutissait à une faillite complète. M. H. Lichtenberger, après en avoir étudié les procédés et les résultats [1], constatait non seulement la persistance de l'individualité alsacienne, mais une sorte d'assimilation des immigrés par les populations indigènes. Ainsi se trouvait réalisée la parole fameuse de l'abbé Wetterlé aux pangermanistes : « Vous parlez d'assimilation ? Fort bien ! Seulement, c'est nous qui voulons vous assimiler, encore que vous soyez bien indigestes. » Tous ces faits montrent surabondamment que l'abdication de l'irrédentisme absolu n'était en rien l'indice d'un triomphe de la germanisation.

A la Délégation d'Alsace-Lorraine, la question fréquemment posée des rapports entre les Alsaciens-Lorrains et les Allemands précisa bientôt la nouvelle attitude politique des premiers. En avril 1910, le sous-secrétaire d'État à la Justice, M. Pétri, ayant fait un appel à la conciliation, s'attira une véhémente réponse de M. Wetterlé, où deux arguments se trouvaient très nettement exposés : d'une part, une critique sévère de la politique prussienne qui, prêchant la conciliation, n'admettait cependant qu'une conciliation unilatérale, par la seule bonne volonté des Alsaciens ; d'autre part, le droit pour les annexés de conserver intact leur patrimoine moral.

1. *Revue de Paris* du 15 août 1909 : la Question d'Alsace.

« Nous n'empêchons personne de célébrer Bismarck, déclarait l'orateur ; mais qu'on ne nous empêche pas non plus de célébrer des fêtes comme celles de Wissembourg. Notre passé nous appartient. Nous avons le droit d'en être fiers... » Comme on le voit, il n'est plus question de sympathies françaises. En apparence, le patrimoine local seul est en jeu. Il s'agit d'enlever toute occasion de sévir à l'administration allemande, prompte à saisir le sens littéral des textes. C'est en ce sens que tous les efforts sont dirigés. La *Section alsacienne-lorraine du Souvenir français* devient, officiellement du moins, une institution toute locale, dépourvue d'attaches françaises, le *Souvenir alsacien-lorrain*. Le même esprit de sacrifice patriotique anime les récentes sociétés de jeunes gens, la *Lorraine sportive* et la *Jeunesse lorraine*, présidées par le patriote Alexis Samain. Et si les annexés consentent à donner aux cérémonies commémoratives de Wissembourg, de Gravelotte, de Vionville et de Noisseville un caractère intime et modeste, ils opposent néanmoins une résistance tenace aux efforts du germanisme et parviennent à conserver leurs noms français à ces dernières villes, malgré une violente campagne de débaptisation. On sait quelle protestation accueille, à l'inauguration du monument aux morts de Wissembourg, la suppression par les autorités allemandes des emblèmes historiques sculptés sur les angles du socle, les lys français, le soleil royal, le faisceau révolutionnaire, l'aigle de Napoléon. L'Alsace songe à la France, en dépit de son attitude officielle :

ce sont des soldats français qu'elle honore, et leur mémoire pèse plus que jamais sur ses volontés, sur ses destinées, sur ses espérances.

Mais un courant généreux en faveur de la paix souleva bientôt l'Alsace-Lorraine. Il trouva même son expression, jusqu'au milieu de l'année 1913, dans les articles retentissants du *Journal d'Alsace-Lorraine*, dans les discours des grands patriotes alsaciens, Auguste Lalance, l'abbé Haegy [1], dans les conférences faites à Paris par Jacques Preiss et l'abbé Wetterlé, tous députés ou anciens députés au Reichstag. Le programme en fut élaboré dans la *Proclamation au peuple alsacien*, publiée à Mulhouse le 9 mars 1913, et surtout dans le retentissant meeting du 13 mars où se fit la fusion des partis, l'entente des catholiques, protestants, socialistes, libéraux, l'apaisement de toutes les questions annexes devant la grande question nationale. Rien de plus émouvant que cette assemblée solennelle, pleine de gravité douloureuse, qui sentait le poids de sa lourde responsabilité devant l'histoire. Renfermant au fond d'eux-mêmes leur peine infinie, les représentants adoptèrent à l'unanimité une motion généreuse qui devait, dans leur esprit, amorcer un règlement à l'amiable du problème alsacien-lorrain. Ils affirmaient d'abord qu'après quarante ans d'annexion, ils

1. Comme pour le député socialiste Léopold Emmel, des réserves doivent être faites actuellement au sujet de l'abbé Haegy, dont on a pu lire récemment dans l'*Elsaesser Kurier* certaines protestations de loyalisme obséquieux à l'adresse du gouvernement allemand.

étaient restés Alsaciens. Mais ils déclaraient ensuite que le jour où ils seraient consultés, leur volonté politique assurerait une solution équitable du grand litige franco-allemand, « une entente franche et honnête entre la France et l'Allemagne ». Les années 1911-1912-1913, troublées par les bruits alarmants et les préparatifs de guerre, virent ces émouvantes manifestations qui révélèrent à la France l'attitude nouvelle des annexés et le sacrifice très grave qu'ils voulaient faire pour la paix de l'Europe. Cependant, il importe de dire que les manifestations pacifistes et les motions votées dans ce sens au Parlement de Strasbourg furent diversement interprétées. Beaucoup d'Alsaciens-Lorrains, des émigrés surtout, y virent l'œuvre spéciale du parti socialiste et de quelques industriels de nationalité suisse aux sentiments douteux. Ils déploraient ces errements politiques, avec quelque raison, semble-t-il. Mais il ne faut pas méconnaître le sens profond d'un pareil mouvement. Ce peuple, qui n'avait rien oublié, renonçait volontairement à toute idée de revanche, dans l'espoir que cette initiative douloureuse assurerait la tranquillité des nations voisines. C'est en ce sens que se prononçait à Mulhouse le pasteur Scheer, parlant au nom du peuple alsacien. Et c'est aussi ce qu'affirmait explicitement la Diète d'Alsace-Lorraine à la date du 6 mai 1913, en « invitant le statthalter à instruire les représentants d'Alsace-Lorraine au Conseil fédéral... pour que celui-ci examine les voies et moyens susceptibles d'amener un rapprochement entre la France et l'Allemagne ».

Cependant, déjà au lendemain de la promulgation de la Constitution de 1911, mais surtout à partir des événements de Saverne, beaucoup d'Alsaciens, désabusés, abandonnaient leurs illusions pacifistes pour retourner à l'intransigeance primitive. Avant même la promulgation de la Constitution pseudo-autonome, qui eut lieu en mai, ils avaient pu se convaincre de la duperie dont ils étaient l'enjeu. Le silence, le dédain, parfois même l'ironie injurieuse qui entouraient leurs représentants à la tribune du Reichstag, pendant la discussion du projet, leur avaient fait comprendre qu'ils devaient abandonner tout espoir d'obtenir une autonomie véritable. Les meilleurs, du reste, s'en réjouirent au fond d'eux-mêmes, parce qu'ils avaient craint qu'une politique allemande plus libérale ne rendît le joug allemand supportable. Ils continuèrent de réclamer l'autonomie avec la conviction que Berlin ne la concéderait jamais. Convaincus, par l'observation de la politique internationale, qu'une modification prochaine de l'Europe assurerait leur retour dans la communauté française, ils s'attachèrent à conserver l'intégrité de leur « autonomie morale ».

Au surplus, un événement significatif démontrait l'inanité de leurs efforts pacifistes : l'échec de la Conférence interparlementaire de Berne, en mai 1913. Cette assemblée pacifiste, dont on attendait tant, se borna en effet à remercier la Diète alsacienne pour sa noble déclaration en faveur de la paix. Mais elle évita soigneusement, du reste avec une gêne mal dissimulée, d'aborder la ques-

tion même. Il ne suffit pas de dire, pour l'excuser, que la conférence n'était pas qualifiée pour examiner ce sujet. Car enfin, la question d'Alsace-Lorraine n'était pas une question tabou. Elle pouvait être exposée, sinon résolue, à l'occasion d'un colloque aussi favorable à son éclaircissement. Mais on sentait fort bien, dans les deux camps, qu'il s'agissait là d'un mal incurable dont rien ne pouvait atténuer la gravité.

Une équivoque subsistait cependant dans l'opinion allemande. Après la généreuse campagne des Alsaciens contre la guerre et pour une entente franco-allemande, les optimistes à l'esprit superficiel s'étaient flattés, en Allemagne, de voir prochainement une abdication définitive des irrédentistes et une politique loyaliste du Reichsland envers l'empire. Or, tout à coup, les événements de Saverne vinrent leur apporter un démenti retentissant. Les violences d'un officier prussien, l'étrange attitude de ses chefs, les manifestations de la population alsacienne, le verdict insolent du conseil de guerre de Strasbourg, au cours des premiers mois de l'année 1914, ranimèrent des deux côtés du Rhin toutes les rancunes endormies. La stupéfaction, du reste, fut générale en Europe. L'Alsace seule ne s'étonna point. Elle ne voyait là que des symptômes un peu plus criants que les autres du mal endémique dont elle souffrait. Cette lamentable affaire révéla au monde l'antipathie des provinces annexées pour l'Allemagne, leurs sympathies françaises que l'on croyait depuis longtemps disparues. Vainement,

les optimistes d'au delà du Rhin essayèrent de la ramener à un simple conflit entre civils et militaires, protestant que les civils molestés étaient en grande partie des immigrés, et qu'il était par conséquent illogique de soulever à nouveau la question nationale. Mais les immigrés ne se sentirent pas le moins du monde insultés par l'injurieuse appellation de *Wackes*, laquelle s'adressait aux seuls Alsaciens...

Il est hors de doute que, dans ces dernières années, l'irrédentisme alsacien accusait un retour très net vers l'opposition simpliste des vieux protestataires de 1871. On trouve, dans les paroles de ses dirigeants, ordinairement si modérés, une protestation violente contre les Forstner, les Reutter, les Deimling, une réclamation immédiate d'autonomie complète, et comme un vent de menace. Qu'on relise, à ce sujet, les déclarations véhémentes de l'orateur catholique abbé Muller, du député socialiste Peirotes, du démocrate mulhousien Drumm, au Parlement d'Alsace-Lorraine, pendant la séance mémorable du 15 janvier 1914. On voit alors l'union des partis se refaire comme aux temps héroïques des premiers protestataires. Boelhe, député socialiste de Strasbourg, préside. Peirotes accuse formellement l'Allemagne de préparer la guerre contre la France en faisant de l'Alsace « un véritable glacis militaire ». La voix enflammée de Drumm réclame une République d'Alsace-Lorraine. Et l'Assemblée tout entière acclame un ordre du jour solennel dont le troisième paragraphe, pour ne

citer que celui-là, ne demande rien moins que l'autonomie absolue des deux provinces.

Et cette opposition, en dépit des efforts des plus hautes magistratures civiles, ne fait que se dessiner de plus en plus. On recommence à parler ouvertement des droits imprescriptibles de l'ancienne patrie, la France. Le 9 mars 1914, la deuxième Chambre du Parlement d'Alsace-Lorraine refuse de voter le crédit de 10.000 marks qui avait été proposé pour doter des œuvres scolaires. Le député socialiste Emmel montre en effet que ces subventions ne seront allouées qu'à des sociétés germanophiles, à l'exclusion des autres. Et le nouveau statthalter, à peine installé, « constate amèrement que l'influence et les sympathies françaises sont plus fortes que jamais ! » Ultérieurement, et jusqu'à la veille de la guerre actuelle, de très hauts personnages allemands et ralliés, M. Zorn de Bulach par exemple, exprimeront à maintes reprises cet aveu symptomatique.

Tels sont les faits. Il importe maintenant de rechercher quels furent les grands éléments de la résistance alsacienne pour la conservation, à la fois, de l'autonomie morale et des sympathies françaises.

La population de l'Alsace-Lorraine, l'une des plus cultivées parmi les populations françaises, entra dans l'empire allemand comme dans un pays de barbares. Elle s'organisa immédiatement en une société fermée, im-

puissante devant le fait accompli, mais qui s'attacha, selon la formule de M. Eccard — « gardons l'autonomie morale ! » — à conserver les traditions de la petite patrie et à faire revivre les souvenirs communs de la grande tradition française. Œuvre ingrate, imparfaite à nos yeux, et qu'il faut juger à distance, avec cette sorte de sentiment que Renan appelle une « admiration historique », pour n'en point méconnaître l'austère et sobre grandeur.

L'Alsacien stigmatisa avec une ironie amère la lourdeur arrogante des immigrés. La caricature, le journalisme, la littérature s'imprégnèrent d'esprit particulariste et de mépris implacable. Nulle part les vitupérations de Schopenhauer et de Nietzsche contre la grossièreté germanique ne trouvèrent plus d'échos qu'en Alsace-Lorraine. Le Lorrain semble plus timide et un peu sauvage. Les misères passées, une expérience millénaire, lui ont appris douloureusement à nuancer l'expression de sa pensée, qui est empreinte de finesse délicate ; mais l'expression n'est qu'une ébauche, une ébauche voulue, où tranche le trait essentiel, comme dans un dessin du Lorrain Callot. A la fois avisé et froid, calme d'apparence et terriblement attaché à ses convictions, il constitua toujours en France, malgré les contingences de l'histoire, un des plus stables éléments moraux, sociaux et politiques. Quelqu'un a prononcé sur lui ce mot très juste : « Un esprit gai, sous un front sévère... »

L'esprit alsacien-lorrain possède toutes les qualités

qu'imposent les circonstances. Il est flegmatique, plein d'à-propos, et ne recourt jamais à la grosse injure. Épars dans les anecdotes populaires, dans ces répliques et ces caricatures qui ont réjoui le monde depuis un demi-siècle, il est essentiellement de source traditionnelle. Le menuisier Nivoi, le ménétrier Coucou Peter répètent les bons mots de leurs ancêtres, dont l'ensemble constitue un des fondements de la tradition locale. Or, depuis que l'Alsace est annexée à l'empire, le fonds primitif s'est enrichi aux dépens de l'envahisseur prussien. L'ironie mordante était en effet la seule révolte possible pour ces hommes pétris de bon sens, depuis Émile Erckmann, le vieux conteur de Saverne, jusqu'au dernier paysan qui fait un bon mot en semant son avoine; depuis le brave dessinateur Touchemolin, contemporain de l'annexion, jusqu'aux caricaturistes modernes Hansi et Zislin, qu'imite le gamin espiègle sur le tableau noir de sa classe. Cette raillerie presque sérieuse s'exerce soit aux dépens des immigrés, soit aux dépens des Prussiens de Prusse, avec la même vigueur froide et un calme sans égal, dans une foule d'écrits anonymes ou pseudonymes.

Un autre élément de résistance morale réside dans les récits des conteurs populaires, comme aussi dans les œuvres de certains auteurs dramatiques, tel Maurice Pottecher. N'oublions pas, surtout, Erckmann-Chatrian, dont toute l'œuvre, si populaire, constitue la véritable épopée de l'Alsace « française ». En écrivant une histoire naïve de leur pays, ils en révèlent l'âme et n'avancent

rien qu'ils n'aient eux-mêmes senti. Le vieux Michel de l'*Histoire d'un Paysan* entreprend, au déclin de sa vie, le récit des grands événements qui consacrent, dans l'Histoire, l'union des peuples alsacien et français. Et c'est un lien de plus qui s'établit entre eux, le plus profond peut-être, car il exprime les aspirations et la volonté des gens du peuple.

Une renaissance artistique se développa également contre la germanisation. En Lorraine elle apparut nettement, à partir de 1909, dans la prospérité de l' « École de Nancy », dont les cours d'application, les conférences et les expositions furent suivis avec un égal intérêt des deux côtés de la frontière, à Metz comme à Lunéville ou à Nancy. Une pléiade d'artistes de haute valeur défendit la vieille tradition lorraine contre l'odieux modern-style et surtout contre le mauvais goût allemand. Nancy eut son *Musée national lorrain* qui devint bientôt une véritable résurrection de la vie nationale. Le *Musée alsacien*, d'autre part, institution annexe de la *Revue alsacienne illustrée*, né du même mouvement d'idées et pour un même but, s'enrichit grâce aux efforts de généreux Alsaciens — le docteur Dollinger et le docteur Bücher notamment, — de superbes collections illustrant les mœurs familiales et les légendes du pays. Le Français qui, naguère, passant par Strasbourg, voulait échapper à l'obsession germanique des rues bruyantes, s'en allait jusqu'à la vieille maison du quai Saint-Nicolas, dans les salles discrètes du Musée alsacien, méditer devant les

vestiges silencieux de la vieille Alsace. Il y gagnait un véritable réconfort. Chaque relique des aïeux disparus semblait commander aux générations nouvelles de ne point trahir leur mémoire. Et devant ces témoignages de la piété nationale, il devinait l'angoisse, l'attente, l'espérance d'un peuple suspendu et immobile.

Mais c'est peut-être dans la lutte pour la conservation de la langue française et du dialecte local que la résistance des populations annexées, surtout à partir de 1878, montra les signes les plus manifestes. Le patois lorrain trouva des défenseurs éclairés et tenaces qui multiplièrent les fondations et les publications destinées à en généraliser l'usage. Citons le docteur Estre, éditeur de l'*Ermonèk Loûrain*[1] (1876-1884), dont les efforts pour perpétuer les coutumes locales et la pratique littéraire du dialecte lorrain, connues du poète Frédéric Mistral, présentent cet intérêt d'être liés à la belle renaissance des littératures locales que l'on vit se manifester à la fin du dernier siècle. Ces efforts pour la conservation de l'autonomie morale de la Lorraine furent poursuivis jusqu'à nos jours par des hommes comme le chanoine Collin, fondateur du *Lorrain*, réfugié en France depuis la guerre, rayé des cadres du clergé de Metz par l'évêque Benzler, et dont le grand sermon patriotique prononcé à Notre-Dame (*Debout les morts !*) a soulevé naguère dans le pays messin une émotion profonde.

1. *Lo Pia Ermonèk Loûrain* (l petit Almanach lorrain), Strasbourg, Fischbach.

La *Revue alsacienne illustrée*, née dans un cercle d'étudiants, conquit très vite un succès bien différent de la vogue éphémère de ces feuilles audacieuses que publient les jeunes gens. Présentée comme un recueil destiné à faire revivre les souvenirs sensibles de la vieille Alsace, elle correspondait à un besoin national, et c'est ce qui lui valut sa fortune littéraire. Aujourd'hui encore, il faut la feuilleter pour retrouver en elle ce lien vivant qui unit les souvenirs de la petite patrie à la grande tradition française. Elle devint en même temps un élément d'opposition contre la langue allemande. Dans certains pays, dans le Luxembourg par exemple, l'invasion de l'idiome germanique avait suivi immédiatement l'invasion économique. D'autres avaient tenté de l'enrayer, tel le pays wallon, qui organisa les congrès de Liège, d'Arlon, de Bruxelles et de Mons. Mais en Alsace-Lorraine la résistance s'exaspéra. A partir de 1910, la pression de la langue allemande fit conquérante la langue française. Les quotidiens rédigés en français se multiplièrent et comptèrent bientôt trois grands organes, *le Journal d'Alsace-Lorraine*, de Léon Boll, fondé en 1904 à Strasbourg, *le Nouvelliste d'Alsace-Lorraine*, de l'abbé Wetterlé, fondé en 1908 à Colmar et *l'Express de Mulhouse*, avec plusieurs revues fort intéressantes, comme les *Carnets alsaciens*, tandis que de véritables campagnes de presse, où l'on relève les noms de MM. Eccard et Wilmoth [1], expli-

1. *Carnets alsaciens*, n° 1 (Strasbourg).

quaient au peuple alsacien « pourquoi il devait parler français ». Parmi tous ceux qui menèrent ainsi le bon combat, il faut aujourd'hui rendre un hommage à l'un des plus méritants, à Léon Boll, qui donna, depuis 1882, une impulsion particulière à l'*Union d'Alsace-Lorraine*, qui lutta sans arrêt pour la conservation des sentiments nationaux, qui fonda en 1904 le grand organe quotidien en français (*le Journal d'Alsace-Lorraine*), et qui fut poursuivi pour haute trahison pendant la guerre actuelle, après avoir vu ses biens confisqués par les autorités allemandes.

L'Alsacien se plaît à montrer, après Erckmann-Chatrian, l'impossibilité de traduire en allemand toute idée qui touche aux arts délicats ou à la politesse des mœurs. Il aime à faire valoir la supériorité de son idiome local, qui est, dit-il, le véritable allemand, sur le « patois barbare » que l'on parle à Berlin. Mais il place au-dessus encore la langue française.

Or, il a bien fallu se rendre compte de cet état de choses, en Allemagne, et l'accepter bon gré mal gré. Seulement, si l'on en croit l'opinion des milieux officiels et des pangermanistes, le fait est sans importance ! Il ne fait que continuer le travers national d'un peuple frondeur et illogique, qui s'attache, par simple esprit de contradiction, à singer les mœurs étrangères [1] !... A poursuivre cette œuvre vaine, écrivent-ils encore aujourd'hui,

1. Voir l'*Alldeutscher Katechismus*, von Heinrich Calmbach. — Mainz.

les Alsaciens usent leurs dernières forces de résistance. Les illusions allemandes, en Alsace comme ailleurs, accusent vraiment d'étranges pérennités.....

Le sens de la tradition, le respect du passé est un des traits les plus touchants de la mentalité alsacienne. Chaque aspect du monde sensible évoque à la pensée un merveilleux cortège de légendes et de souvenirs. Tout y est empreint de profonde personnalité : les merveilles du paysage, les maisons pittoresques avec leurs volets bleus, leurs rampes ajourées, leur mobilier antique, vieilles horloges, vieux rouets, buffets, huches, crédences chargés d'une vaisselle éclatante. Tout y atteste le culte des coutumes ancestrales et la volonté d'en conserver le patrimoine intégral. Mêmes façons de parler qu'avant l'annexion, mêmes légendes diversement contées, parce que chaque conteur veut orner ce qu'il aime, où vivent ces personnages familiers qu'enfanta l'imagination populaire, *le Fantôme de Schlittenbach*, *Hans le Curieux*, *les Femmes de Rouffach*, *Sainte Odile*..., dont il faut lire, dans les recueils de M. Hinzelin, les aventures merveilleuses et touchantes.

En Lorraine non plus, les mœurs rurales ne se sont pas écartées de la tradition. La ferme est toujours une grande bâtisse toute en surface, avec son rez-de-chaussée commode, les écuries voisines, les greniers énormes, et surtout la grande salle familiale parfois encore garnie de meubles héréditaires, sculptés par des artistes villageois.

Les ouvriers et les artistes qui ornèrent les vieilles

cités, depuis Ligier-Richier jusqu'à Victor Prouvé, en passant par Mansuy Gauvain, Florent Droin, César Bagard, étaient animés de sentiments identiques, en sorte que, des deux côtés de la frontière, des villes comme Épinal, Toul, Lunéville, Fontenoy-le-Château, Lorquin, Darney, Saint-Mihiel, Vaucouleurs, Saint-Dié, Neufchâteau, Nancy, Mirecourt, Metz, Château-Salins et les villes de la Sarre reflètent avec une puissance singulière l'âme commune du pays lorrain.

Cependant, il faut reconnaître que, pour l'observateur superficiel, les grandes villes d'Alsace et de Lorraine apparaissent comme de véritables villes allemandes. Les monuments publics construits depuis l'annexion rappellent ceux de Cologne, de Hambourg ou de Munich. Les grandes artères sillonnées de militaires raidis sont bordées de cafés et de magasins dont le luxe criard, autant que les enseignes, révèle l'emprise germanique. Le français et l'alsacien semblent abdiquer devant la langue allemande, qui triomphe dans les établissements publics, dans les tramways, dans la rue. Mais il suffit de pénétrer dans les quartiers tranquilles, loin de la grande artère bruyante qui est comme l'enseigne allemande de toute ville annexée, pour découvrir la survie inattendue de la langue, des coutumes et des sympathies françaises. A la veille de la guerre actuelle, cette résurrection morale était nettement constatée par les Français qui se trouvaient dans les provinces annexées (11.000 environ), et qui s'étonnaient de rencontrer, au sein de nom-

breuses familles bourgeoises, un véritable snobisme de tradition française, exprimé dans les manières, dans la tenue, le goût, la politesse et dans les mille finesses de la conversation.

Un fait intéressant à noter, à cet égard, c'est que la persistance du souvenir français en Alsace-Lorraine est due en grande partie à l'influence des immigrés. Beaucoup d'entre eux s'installèrent en effet dans les petites villes frontières de France et de Suisse et firent beaucoup pour maintenir chez leurs compatriotes, devenus sujets allemands, la formule du vieil irrédentisme. Le nationalisme français lui-même a subi leur influence, et il suffit de rappeler la campagne irrédentiste menée avec tant d'ardeur aux heures d'alarme, en 1875, en 1887, en 1905, en 1908, en 1911, en 1913, et poursuivie au cours de la guerre actuelle par des Alsaciens-Lorrains réfugiés en France, tels l'abbé Wetterlé, le chanoine Collin, MM. Laugel, Blumenthal, Georges Weill, Helmer..., par des journaux irrédentistes comme l'*Alsacien-Lorrain de Paris*, dirigé par M. Florent-Matter, par des sociétés spéciales comme l'*Association générale d'Alsace-Lorraine*, présidée par MM. Félix Alcan, Blech, Baume, Risler, Wilmoth, Koch, Kœchlin, la *Société de protection des Alsaciens-Lorrains* présidée par le comte d'Haussonville, la *Fédération des sociétés alsaciennes-lorraines*, présidée par M. Sansbœuf, la *Société de réintégration des Alsaciens-Lorrains*, présidée par M. L. Marx, la *Société de prévoyance des Alsaciens-Lorrains*, fondée par le docteur

Messin, l'*Assistance en Alsace-Lorraine*, présidée par Mme Jules Siegfried, la *Société des patriotes de la Moselle*, présidée par M. Ch. Vuillaume, l'*Union Lorraine*..., et par un grand nombre de groupements locaux. On sait, du reste, qu'au début du conflit actuel l'armée allemande comprenait seulement trois officiers alsaciens, après en avoir recruté exactement treize de 1870 à 1914, tandis que l'armée française en comptait un très grand nombre, parmi lesquels trois généraux d'origine alsacienne ou lorraine. Nombreux sont les Alsaciens-Lorrains qui servent aujourd'hui dans les rangs français (plus de 15000), émigrés ou déserteurs de l'armée allemande, et chacun connaît leur conduite héroïque. Un fils et quatre petits-fils d'Émile Keller sont morts à l'ennemi pour ratifier au prix de leur sang l'engagement solennel du vieux protestataire de 1871. Leurs noms remplissent les colonnes de la *Strassburger Correspondenz*, et telle liste du mois de février 1916 en contient à elle seule plus de trois cents. La promotion récente du colonel Scheuch, originaire de Schlestadt, au grade de général-major, n'a pas couvert la disette symptomatique d'officiers alsaciens. On en chercherait vainement un autre exemple entre les années 1871 et 1916. Et les gazettes allemandes, qui commentaient avec emphase cette première promotion d'un Alsacien authentique au généralat prussien, révélaient involontairement l'étrangeté de la chose.

En Allemagne même, du reste, certains écrivains et polémistes moins fervents que les autres avouaient depuis

quelques années que les territoires annexés manifestaient une curieuse antipathie pour la Prusse, et que l'esprit public inclinait nettement, en Lorraine, vers le libéralisme français, en Alsace, vers la démocratie suisse. Mais ils se refusaient désespérément à rattacher cet échec à la nature même de la domination allemande. Ils incriminaient la maladresse de l'administration et des immigrés, en s'appuyant sur ce fait que le contingent considérable de Polonais et d'Italiens qui peuple aujourd'hui les villes industrielles du Reichsland, nourrit de plus en plus des sentiments anti-allemands. « Ils n'ont pourtant point pour cela, disaient-ils, les mêmes raisons que les populations indigènes. » Mais cette nouvelle excuse, comme toutes les autres, n'était qu'un sophisme patent.

En fait, la recrudescence incontestable des sympathies françaises, qui se manifestait en Alsace-Lorraine depuis plusieurs années, donnait raison aux vieux irrédentistes, à ceux qui n'avaient jamais admis d'autre solution qu'un retour intégral à la France, et dont la thèse avait paru longtemps surannée et ridicule. En laissant, après quarante-cinq ans d'efforts, toute son acuité à la plus angoissante des questions internationales, la politique de germanisation ouvrait le champ aux pires catastrophes et justifiait une fois de plus les craintes de ceux qui avaient considéré l'annexion comme une calamité pour la France, pour l'Allemagne et pour l'Europe. Les prophéties de ceux qui, depuis David Strauss et Henri de Treitschke jusqu'au prince de Bülow, attes-

taient qu'un petit nombre d'années suffirait à convaincre les Alsaciens-Lorrains de leur germanisme, recevaient un démenti éclatant. Ainsi se trouvait réalisée la parole prophétique de Mgr Freppel au roi Guillaume, en février 1871 : « Croyez-en un évêque qui vous le dit devant Dieu et la main sur la conscience : l'Alsace ne vous appartiendra jamais [1]. »

1. Rappelons aussi le grave témoignage du député Liebknecht, rentrant en Allemagne le 23 juillet 1914 après avoir participé au congrès socialiste contre la guerre. Le fameux socialiste a conservé une impression profonde de sa rencontre à Belfort avec une foule d'Alsaciens venus en France pour prendre part à la fête nationale et rentrant dans les provinces annexées. « Ces souvenirs sont gravés dans mon esprit comme avec un fer chaud, écrit-il depuis la guerre. Ils m'accompagnent où que je me trouve... »

CHAPITRE V

LE RÈGLEMENT DE LA QUESTION D'ALSACE-LORRAINE

En analysant les sentiments respectifs des trois peuples depuis le traité de Francfort, nous avons étudié les conditions essentielles qui modifièrent, au cours du demi-siècle écoulé, l'aspect du problème alsacien-lorrain. Il est possible maintenant d'examiner et de critiquer les diverses solutions proposées.

Il n'y a pas lieu de prendre en considération les prétendues solutions allemandes : telle l'étrange proposition de M. Geffken tendant à donner l'Alsace au duché de Bade qui deviendrait royaume, en laissant la Lorraine à la Prusse ; tel encore l'étrange projet du député particulariste bavarois Sigl, demandant la cession du Reichsland aux descendants du duc François-Étienne de Lorraine, dépossédé en 1738 par le traité de Vienne ! De telles billevesées n'ont jamais eu d'autre intérêt que de montrer aux neutres qu'en Allemagne même, malgré une façade d'indifférence, la situation anormale des deux provinces oblige les hommes politiques à reconnaître la réalité de la question d'Alsace [1].

1. Les projets d'annexion à la Prusse ou de partage entre la Prusse,

Nous ne nous arrêterons pas davantage aux solutions factices basées sur un partage empirique du Reichsland en territoires allemands et en territoires français, par le moyen d'un tribunal neutre d'arbitrage, sur le critérium du langage et des traditions historiques. Les faits contredisent violemment cette théorie, car, en Alsace-Lorraine, les sentiments francophiles et la langue française ne s'accompagnent nullement. Les plus forts contingents d'Alsaciens émigrés en France ont été fournis par les cercles de Wissembourg (23 p. 100), de Schlestadt (22 p. 100), de Haguenau (20 p. 100), qui sont, sous le rapport du langage et des mœurs, les plus nettement germaniques. On vit pourtant à plusieurs reprises des neutres proposer à l'amiable des arrangements de ce genre ; c'est ainsi qu'en 1895, une pétition de la *Peace Union de Philadelphie*, inspirée de très bonnes intentions, pensait résoudre la question en décidant le gouvernement de Berlin à rendre à la France Metz avec le territoire environnant. Mais, outre que l'Allemagne, même reconnaissant le caractère français du territoire messin, ne saurait se résoudre à rendre la forteresse de bon gré [1], la France et l'Alsace-Lorraine repousseraient avec indigna-

la Bavière et le grand-duché de Bade ont soulevé en Allemagne, depuis la guerre, de violentes discussions, d'abord privées, puis officieuses et publiques. Le point de vue prussien a été exposé dans un retentissant article de quatre colonnes, publié par la *Frankfurter Zeitung* du 10 novembre 1915.

1. Déclaration de M. Franz Wirth, président de la Société de la Paix de Francfort-sur-le-Mein, 1895.

tion cette réparation pitoyable. Certains neutres, qu'inspire un pharisaïsme misérable, proposent encore aujourd'hui cette étrange solution.

La Question d'Alsace-Lorraine échappe aux transactions d'allégeance. Les événements de ces dernières années en témoignent éloquemment. A dater de l'échec de la tentative pacifiste et des essais de limitation des armements, elle devint par excellence la question dangereuse, menaçante, celle qui suffit à maintenir dans une tension angoissante non seulement la France et l'Allemagne, mais, par contre-coup, presque toute l'Europe. Il est facile de montrer qu'elle est devenue une sorte d'impasse où la versatilité naturelle de Guillaume II s'est exaspérée peu à peu, et qu'elle explique en grande partie cette étrange succession d'avances maladroites, de provocations brutales, de variations et de soubresauts qui constitue sa politique envers la France. Dans les provinces annexées, la moindre manifestation francophile, ou simplement commémorative, est un prétexte immédiatement saisi par l'autorité allemande pour ajourner *sine die* les réformes projetées ou promises. Et l'on voit grandir rapidement le besoin impérieux de trouver une solution définitive et de sortir à tout prix de cette situation sans issue. Or, avec des modalités innombrables, toutes les solutions envisagées se ramènent à ces trois types essentiels : l'autonomie relative, dans le corps de l'empire allemand ; l'autonomie absolue ; le retour à la France.

La question pouvait-elle être résolue par l'octroi aux deux provinces des libertés et prérogatives dont jouissent les autres États allemands?

A la veille même de la guerre, nombreux étaient les esprits généreux qui, se refusant à admettre l'éventualité d'un conflit armé, prêchaient encore cette solution pacifique qu'ils croyaient réalisable et prochaine parce qu'ils la désiraient[1]. Ils espéraient arriver à un statut alsacien-lorrain équitable, à une charte de libertés essentielles supprimant les humiliations du régime dictatorial, par l'amélioration progressive de la Constitution octroyée en mai 1911, par une entente entre les partis libéraux, tenant compte des opinions religieuses et des conflits locaux entre les catholiques et les immigrés protestants, conflits qui créent en Alsace-Lorraine une véritable question annexe. Il semblait que la décision qui aurait donné aux provinces un gouvernement autonome aurait satisfait du même coup les désirs de l'opinion éclairée, en France et en Allemagne, et aussi, croyait-on, la tradition alsacienne elle-même, en permettant la reprise des liens d'affection qui rattachent les populations annexées à la France. L'Alsace eût ainsi conservé sa vraie richesse patrimoniale.

Des Alsaciens réfléchis, qui aimaient et connaissaient leur pays, essayèrent pendant longtemps de faire admettre cette solution à la fois digne et résignée : F. Eccard, en

1. Voir notamment une étude de David Starr Jordan dans *The Atlantic Monthly* (mars 1914).

cultivant, dans toutes les classes, l'attachement au dialecte alsacien et à la langue française ; A. Legrand, en étudiant les résultats heureux d'une alliance entre les divers partis libéraux ; Oscar Muller, en exaltant cette autonomie morale que peuvent toujours conserver les peuples conquis, et qui s'acquiert bien moins par des lois écrites que par la valeur civique et par le caractère.

Or, la thèse de l'autonomie relative était déjà le but que poursuivaient, à partir de 1877, les premiers élus « autonomistes » aux conseils généraux et au Reichstag. Mais il est extrêmement intéressant de rappeler ici quelle fut la destinée de cette formule politique. Elle était pour eux, d'abord, bien plus un moyen qu'un idéal. Lorsqu'ils demandaient pour l'Alsace-Lorraine un régime analogue à ceux dont jouissaient les autres États de l'empire, ils se gardaient toujours de reconnaître publiquement comme légitime l'annexion des deux provinces. Au surplus, l'éphémère parti autonomiste était loin d'être une expression fidèle de la mentalité alsacienne-lorraine ; et ce serait une grave erreur de croire qu'il avait réellement l'appui des populations. La Basse-Alsace seule fournit des élus autonomistes, tandis que dans quinze cantons de Haute-Alsace et de Lorraine, les électeurs refusèrent de voter. Leur déconfiture s'acheva lamentablement en 1881, lorsque Manteuffel eut publiquement déclaré qu'il fondait sur eux ses espoirs de réconciliation avec l'Allemagne. Pas un seul ne fut réélu !

Perdant l'espoir d'échapper avant longtemps à la domi-

nation allemande, les Alsaciens se rallièrent plus tard à cette solution en se donnant pour mot d'ordre de conserver intact le patrimoine historique, les traditions alsaciennes, devant les mœurs germaniques. Pour étendre le champ de leurs libertés, ils décidèrent d'entrer dans la vie politique de l'empire en s'alliant aux autres protestataires — Guelfes et Polonais — et parfois aux partis libéraux. On vit alors ce curieux spectacle d'une Alsace, province bourgeoise et modérée, se plaçant dans l'empire à l'avant-garde des idées nouvelles. Disons tout de suite que cette méthode ne réussit ni aux Alsaciens, ni aux Guelfes, ni aux Polonais. L'alliance des protestataires et des social-démocrates fut une éternelle duperie. Mieux eût valu peut-être la brutalité des *Franzosenfresser* ou l'intransigeance dogmatique des *scholars* prussiens. Les Polonais, à vrai dire, parvinrent à faire aboutir certaines de leurs revendications nationales, parce que, se rencontrant avec les partis modérés du Reichstag sur la question confessionnelle, ils obtinrent à plusieurs reprises l'appui du centre catholique. Mais ils ne doivent rien à la social-démocratie.

L'Alsace libérale, avec ses villes jalouses encore du souvenir de leurs anciennes franchises, aurait pu s'encadrer dans une fédération allemande réellement libérale ; mais elle se révoltait contre son annexion par la force des armes à un empire prussien. Et l'on peut croire qu'elle n'aurait pas été satisfaite même par l'octroi de toutes les libertés plus ou moins fallacieuses que la Prusse

laisse aux autres États allemands. L'humour alsacien se donna libre carrière lors de la seule tentative qui fut faite dans ce sens, à l'apparition du Statut de 1911. Non que la nouvelle Constitution fût pour eux une déception véritable : ils connaissaient trop bien le gouvernement de Berlin pour espérer une charte définitive. Mais elle fut une occasion d'exercer très à propos leur froide ironie par une foule de bons mots et d'anecdotes mordantes, comme celle de la « machine à coudre », dont M. Émile Hinzelin nous a conté l'histoire : une dame de Strasbourg attend une machine à coudre de Berlin... Le temps passe... Elle s'impatiente, jusqu'au moment où on lui apporte enfin une caisse formidable. Elle déballe fiévreusement, trouve une seconde caisse. Dans la seconde, une troisième, puis une autre, et, pour finir, un minuscule objet qui se trouve être un dé, avec l'inscription judicieuse : « machine à coudre ». Telle fut en effet cette fameuse constitution autonome que le kaiser octroya en 1911, à grand renfort de réclame, comme une largesse magnifique.

En Allemagne, il y eut bien, pendant un certain temps, quelques partisans sincères d'une Alsace-Lorraine autonome, ceux-là mêmes qui désiraient un rapprochement franco-allemand : le prince Lichnowsky, MM. Rathenau, A. Keer..., et le célèbre polémiste Maximilien Harden fulminant dans la *Zukunft*[1], au lendemain de la promul-

1. *Zukunft*, septembre 1912.

gation de la Constitution d'Alsace-Lorraine, contre les pangermanistes odieux qui, disait-il, « entretiennent la guerre dans les pays annexés ». Les personnalités dirigeantes du monde commercial et industriel. les Ballin, les Thyssen, les Siemens, les Rathenau, ne lui étaient pas irréductiblement hostiles. Des intellectuels mêmes, instruits par la leçon d'Algésiras et par les avertissements de Delbrück dans les *Preussische Jahrbücher*, s'y étaient ralliés, en dépassant de beaucoup, sur ce point, la pensée du fameux professeur. L'idée fut même reprise, à la veille de la guerre actuelle, par un certain nombre de libéraux qui étudièrent d'une manière précise les voies et moyens éventuels[1]. Les Assemblée fédérales auraient invité la Diète alsacienne, ou une Assemblée constituante élue, à commencer l'élaboration des lois constitutionnelles de l'État nouveau. Mais à tous les prétextes soulevés par le gouvernement impérial, ils sentirent sa volonté bien arrêtée de faire échouer le projet. Maints obstacles furent immédiatement découverts. La Constitution de 1911, disait le gouvernement, était une étape vers cet idéal, mais une étape trop récente pour qu'on pût la dépasser sitôt. Une abrogation prématurée risquait aussi de discréditer le chancelier, qui en était l'auteur. D'autre part,

1. Il faudrait également citer de très hauts représentants de la noblesse, comme le prince Hatzfeld et le prince Henckel von Donnersmarck, ancien lieutenant impérial en Alsace-Lorraine, connus pour leur prudence politique, les mêmes qui fondèrent, en 1915, sur un programme anti-annexionniste, cette « Union de la Nouvelle Patrie » (*Neues Vaterland*), dont la destinée semble avoir été très éphémère...

la rivalité croissante de la Triple-Entente et de la Triple-Alliance la rendait inopportune, car, dans l'éventualité d'une guerre, l'Alsace autonome pourrait conspirer avec la France. Mais ce dernier argument, qui était aussi un aveu de l'échec de la germanisation, ne sortait guère des conversations officielles. La pièce de résistance du chancelier, la grosse objection, résidait dans l'esprit démocratique de l'Alsace-Lorraine. Berlin déclarait que les vingt-six États de l'empire ne voulaient pas d'un vingt-septième Etat qui serait une république. A quoi les libéraux répondaient très justement que l'ancien empire germanique avait autrefois conféré la prérogative de villes libres à Francfort, à Mayence, à Trêves, à Worms, et que Brême, Hambourg et Lübeck conservaient encore la forme républicaine dans l'empire actuel. Mais leur protestation était vaine, car leurs idées perdaient chaque jour du terrain. A la veille de la guerre actuelle, les derniers zélateurs de cette politique ne rencontraient plus qu'hostilité.

Il faut reconnaître pourtant qu'en rénovant la tradition millénaire des cités libres alsaciennes, en transformant le Reichsland en une fédération de villes libres, Strasbourg, Metz, Mulhouse..., l'Allemagne aurait eu quelque chance de les amener à une attitude de conciliation. Mais, pour tous ceux qui connaissent bien les mobiles essentiels de la politique allemande, l'instauration d'un tel régime n'offrait aucune sécurité. C'est un fait qu'en Allemagne les lois constitutionnelles les plus solennelles

n'ont qu'une valeur contingente et que leur force disparaît devant la nécessité des faits, ou même devant la seule volonté du pouvoir exécutif. Nous en avons aujourd'hui des preuves abondantes. L'immunité parlementaire n'a point suffi à couvrir Peirotes et Liebknecht, députés au Reichstag. Et le ministre de l'Intérieur Delbrück n'a-t-il pas confirmé l'arrestation du socialiste Jean Martin, député de Mulhouse à la Diète alsacienne, et de sept conseillers municipaux socialistes, au mépris des fameuses lois d'autonomie? Les violations du droit constitutionnel se comptent par centaines. L'Alsace est redevenue le pays du *carcere durissimo*, voué, pendant la guerre, à un véritable esclavage.

En France, des penseurs éminents, des hommes politiques, M. Sembat par exemple, se prononçaient récemment encore pour la formule de l'autonomie relative. La crainte légitime d'une guerre les poussait même à faciliter cette entreprise en prêchant dans l'opinion française le renoncement à tout projet de revanche. Mais ce renoncement formel ne pouvait rencontrer l'approbation publique, parce qu'il ressemblait plus à une abdication humiliante qu'à une action généreuse en faveur de la paix. L'Alsace-Lorraine, pensait-on, libre comme la Bavière ou le Wurtemberg, n'en resterait pas moins allemande. Et cette « autonomie allemande » lui serait concédée sans que sa volonté eût été entendue !... Une telle hypothèse soulevait des colères obstinées. L'opinion française ne pouvait se défendre d'une rancœur pro-

fonde, d'un remords même, qu'un referendum alsacien-lorrain aurait seul pu calmer.

L'idée de demander aux populations annexées de fixer elles-mêmes leur sort par un plébiscite général fut émise souvent depuis une vingtaine d'années[1]. Il semblait que le moyen le plus chevaleresque et le plus équitable de résoudre le problème était d'instituer un referendum solennel qui aurait permis de connaître l'exacte volonté des deux provinces. Des personnalités averties, comme M. Novicow, le préconisaient encore en 1913 et à la veille même de la guerre. Quel que fût le résultat de la consultation, il n'en pouvait sortir, pensaient-ils qu'une détente heureuse du conflit latent. En cas de victoire allemande, la décision des intéressés aurait du moins permis à l'opinion française de se désintéresser sans bassesse de leur destinée politique.

Mais au contact des choses, ce beau principe de justice internationale n'allait pas sans de très grandes difficultés. Du côté allemand, d'abord, il n'y avait pas à espérer un avis favorable, non par crainte du résultat (l'opinion officielle, à Berlin, affirmait volontiers que la communauté des intérêts industriels et commerciaux,

1. Remarquons aussi que cette idée se rattache étroitement aux traditions historiques de la France, particulièrement à l'égard de l'Alsace-Lorraine, dont l'annexion, en 1648, fut ratifiée par le traité spécial d'Illkirch, et dont la réintégration, en 1793, ne fut acceptée par la Convention nationale qu'après la résolution décisive votée le 21 mars 1793, à la presque unanimité des voix, par la Convention rhénane.

jointe à l'influence des immigrés et des ralliés, assurait le succès de l'Allemagne), mais pour une autre raison plus profonde dont un diplomate prussien donnait lui-même la formule : « En acceptant le referendum, nous mettrions nous-mêmes en doute la légalité de notre conquête ». Raisonnement faux, à coup sûr, mais qui reflète à merveille la thèse invariable de la diplomatie impériale. Pour l'Allemagne, en effet, il n'y a plus de question alsacienne, puisque la véritable question, issue des traités de 1648, a été résolue définitivement en 1871 ! Sur les bases historiques établies par Niebuhr, Ranke, Mommsen, Sybel, Treitschke, maints historiens de l'Allemagne nouvelle ont usé leur vie à édifier cette thèse.

Et combien d'inconvénients spécifiques cette solution, ou mieux ce moyen d'arriver à une solution, n'aurait-il pas soulevés ? Il trouvera sans doute des conditions meilleures après les luttes qui lui donnent aujourd'hui une sorte de préparation tragique. Mais on ne saurait parler, à la fin de la guerre, d'une consultation préliminaire et décisive. Admettre ce principe conditionnel serait mettre en doute notre droit *absolu*, doublement fondé sur le rapt de 1871, consacré par le traité de Francfort, et sur l'agression de 1914, qui annule la signature de la France au bas de ce traité. Le coup de théâtre effrayant qui s'est produit résoudra sans doute la question sans le secours d'une décision majoritaire. Dans quel sens ? Par la constitution d'une Alsace-Lorraine jouissant d'une complète autonomie politique, ou par le retour à la France ?

La thèse d'une Alsace-Lorraine pleinement autonome a été quelquefois abordée et discutée outre-Rhin, surtout à partir de 1884, date de la publication des premiers mémoires du docteur Maass, professeur à Breslau, sur les conditions politiques d'une Alsace indépendante. Ce fut la solution le plus souvent préconisée par des neutres éminents, tels le pacifiste italien Mazzoleni, l'ancien député danois Frédérik Bajer, et surtout le président de l'*International Arbitration and Peace Association*, Hodgson Pratt, qui ne s'est point lassé, pendant des années, de réclamer la neutralisation de l'Alsace-Lorraine[1].

Par sa position géographique, son histoire, ses mœurs et ses besoins essentiels, l'Alsace semble faite pour devenir une sorte d'Etat tampon, de lien démographique, plutôt qu'une menaçante *marche* militaire. Participant de deux cultures très différentes, elle en pourrait, semble-t-il, faciliter le contact et la co-pénétration ; d'autant que l'Alsacien se trouve être, par son passé et sa culture

1. Cette forme politique n'eût point été pour l'Alsace une innovation purement imaginaire, car les mœurs sociales de ses habitants se sont formées sous un régime pratiquement autonome, au temps du Saint Empire germanique. Au reste, il s'en fallut de peu qu'elle ne devînt une province indépendante au cours de la guerre de Trente ans. La mort prématurée de Bernard de Saxe-Weimar (1639) empêcha la réalisation de ce plan politique que le général allemand, pourtant à la solde de la France, avait conçu dans son propre intérêt et qu'il eût probablement exécuté. L'ancienne Fédération Alsatique unissait par des liens puissants des villes libres situées aux confins mêmes du territoire alsacien, Mulhouse, Colmar, Munster, Turckheim, Kaisersberg, Rosheim, Obernai, Schlestadt, Hagenbach, Seltz, Landau, Wissembourg, et ces villes conservent encore, malgré la germanisation, des traces profondes de leur vieille communauté d'esprit civil et politique.

propre, un élément très assimilateur. Des deux côtés de l'Alsace, nombre d'écrivains se sont plus à reconnaître le mérite de ce peuple intermédiaire comme interprète du génie étranger ; en Allemagne, le poète Friedrich Hebbel par exemple ; et du côté français, Renan, qui proclamait cette idée en 1857 en faisant l'éloge de l'École de Strasbourg. Michelet avait bien vu ce caractère de l'Alsace, qu'il regardait comme une sorte de pont entre deux civilisations différentes et dont il disait que sa mission historique était d'être « l'intermédiaire, la bonne conciliatrice entre deux races ».

C'est pourquoi il s'est trouvé un certain nombre d'Alsaciens éminents pour croire, au milieu des situations les plus critiques, et notamment après l'échec de la tentative autonomiste de 1911, que la question pouvait se résoudre autrement que par une guerre. Ils aspiraient à une révision pacifique du traité de Francfort qui aurait abouti, dans l'avenir, à la création d'un État alsacien-lorrain parfaitement indépendant de la France et de l'Allemagne, échappant, en conséquence, aux obstacles qu'eût infailliblement rencontrés, dans la Fédération allemande, un État alsacien participant à la politique générale de l'Empire. A mesure que la tension franco-allemande devenait plus aiguë, pendant ces dernières années, la thèse de l'autonomie absolue apparaissait, aux yeux de nombreuses personnalités, tels M. Léopold Emmel[1] et

1. *Action nationale* (octobre 1909). Il convient de faire des réserves sur l'attitude du député socialiste Léopold Emmel, devenu un adepte de la

les docteurs Kiener, Dollinger, de Strasbourg, comme l'idéal qu'il importait de poursuivre si l'on voulait éviter la catastrophe. Et l'on peut dire que leur opinion, malgré l'apparent démenti des faits, était non seulement une opinion généreuse, mais une possibilité de l'avenir. La guerre actuelle, dont nous connaissons maintenant les origines odieuses, ne prouve pas le moins du monde qu'ils avaient tort.

Et pourtant, la thèse de l'autonomie absolue rencontrait des obstacles essentiels, un obstacle interne, latent, dans l'opinion publique et la tradition alsacienne-lorraine, un obstacle immédiat et brutal dans la politique pangermaniste. Il importait d'abord de distinguer les aspirations spéciales de la Lorraine et celles de l'Alsace. L'autonomie, avec une sorte de dépendance économique à l'égard de l'Allemagne, avait toujours semblé une maigre consolation aux vieux Alsaciens comme à la masse rurale nourrie dans le souvenir des souffrances et des humiliations de 1871. S'il est vrai que de très hautes personnalités du Reichsland ont essayé de la faire prévaloir, il faut dire cependant qu'elles n'exprimaient pas le vrai témoignage de l'opinion alsacienne. Et même dans le discours émouvant que le pasteur Scheer prononçait à Mulhouse le 13 mars 1913, au nom du parti progressiste, en faveur d'une entente entre la France et l'Alle-

vérité révélée à Berlin, un serviteur de la *militærische Schutzhaft* et qui joua récemment, dans une circonstance connue, le rôle d'un véritable inquisiteur pangermain.

magne, on relève cette affirmation solennelle : « Nous ne renonçons absolument pas pour cela à nos sympathies pour la France ! » Il traduisait, par ces paroles, la pensée intime des Alsaciens scrupuleux, dont les efforts restaient tendus, dans cette douloureuse alternative, vers la sauvegarde de leur conscience intime.

Au surplus, il n'était pas possible d'admettre un instant que l'Allemagne moderne, avec sa constitution, ses appétits, son organisation militaire, pût consentir jamais à abandonner sa Terre d'Empire, la table sur laquelle fut édifié le monument impérial! Ç'eût été une contradiction violente à sa politique moderne, l'abandon d'énormes avantages militaires, un dangereux froissement pour l'opinion publique allemande. Peut-on oublier que Bebel lui-même, le courageux protestataire de 1871, interrogé par les socialistes français à l'occasion du dernier congrès international auquel il ait participé, répondait par ces paroles tranchantes : « La question d'Alsace-Lorraine a été réglée définitivement par le traité de Francfort » ? Et ne voit-on pas aujourd'hui les efforts de tous les partis allemands, spécialement ceux de la Social-Démocratie (auquel il faut joindre ceux des démocrates neutres germanisants, et même de l'*Independent Labour Party*), pour faire admettre aux neutres, selon l'expression du *Temps*, la fiction du germanisme foncier de l'Alsace-Lorraine ?

Pour des raisons profondes, qui touchent à la nature même et à la formation historique des deux États, une

Alsace autonome eût été une contradiction intolérable à côté de l'empire allemand. L'expropriation des races incompétentes n'est pas un mythe. Résultante logique des doctrines quasi officielles de la race supérieure et de la force, issues des thèses aventurées de maints doctrinaires allemands et parfois aussi neutres ou français (Gobineau, Nietszche, Vacher de Lapouge, Ridgeway, Ammon, Woltmann, Reiner, et, plus près de nous, Stewart Chamberlain ou Benedetto Croce), consacrée par la plupart des historiens et des hommes d'État de l'Allemagne nouvelle, elle fut une réalité pratique de la politique allemande de 1864 à nos jours.

Comment penser enfin qu'une république d'Alsace-Lorraine puisse subsister à côté d'un empire pangermaniste, quand on trouve sous la plume d'un économiste écouté d'outre-Rhin, après beaucoup d'autres témoignages analogues, cette étrange profession de foi : « Où est-il donc écrit que toute petite nation ait droit à une autonomie politique ? Les grands empires servent à un degré plus considérable le maintien de la paix que de nombreux États politiquement autonomes, existant l'un à côté de l'autre, comme c'est le cas en Europe occidentale[1]. » L'Histoire contemporaine illustre terriblement ce principe essentiel de la politique impériale allemande. Que de fois n'a-t-il pas été proclamé, de 1871 à 1914 ? Les théories actuelles d'un Naumann sur le Mitteleuropa, la doctrine

1. Richard Calwer, dans le *Tag* (juin 1915).

pangermaniste développée aujourd'hui par Paul Rohrbach dans la revue « *Das Græssere Deutschland* », par Georg Bernhard dans la *Gazette de Voss* et par des centaines de publicistes allemands, ne sont pas pour le démentir.

Reste donc le retour à la France.

En Allemagne, l'hypothèse d'une rétrocession des provinces annexées n'a jamais été envisagée d'une manière sérieuse. A peine peut-on citer, à partir de 1895, quelques voix isolées et sans crédit, comme celle du docteur Schwann et du professeur von Müller. Encore leurs formules sont-elles pleines de réticences et très prudentes au sujet des garanties, dont la première serait le désarmement volontaire de la France. Mais le gouvernement allemand ne se contentait pas d'opposer à l'idée d'une rétrocession un *veto* absolu ; il prétendait démontrer qu'elle serait un désastre pour le Reichsland.

Depuis 1913, il répandait cette opinion que l'Alsace-Lorraine, participant à la richesse économique de l'empire, perdrait cette prospérité en se séparant de l'Allemagne. Les meilleurs savants d'outre-Rhin développaient cette thèse avec une assurance olympienne. Or des économistes ont pu montrer que, loin d'être compromise par un retour à la France, la fortune économique des deux provinces prendrait un essor splendide et inattendu. On en peut trouver une autre preuve dans ce fait que le parti socialiste alsacien-lorrain [1], organisé depuis

1. Dr Blumenthal : Les Sentiments de l'Alsace-Lorraine. *Revue de Paris* du 15 janvier 1914.

1891 sur un programme essentiellement économique, est très attaché au retour à la nationalité française. Mais beaucoup d'autres liens déterminent l'affinité intime des deux peuples : le plus curieux peut-être réside dans la correspondance des partis politiques. Les conservateurs, seuls en Alsace, restent en général attachés à la fortune de l'empire ; mais ils ne comprennent guère que des immigrés. Les progressistes sont très favorables au régime républicain français, et il est à noter, fait curieux, qu'on trouve parmi eux un certain nombre d'immigrés chez lesquels on constate de véritables sympathies françaises. Le parti démocratique, faible numériquement, mais puissant par son influence, possède un programme analogue à celui de nos républicains de gauche. Quant aux socialistes, leur francophilie n'est un mystère pour personne. Certes, il y a des réserves à faire sur l'origine, la nature et les tendances du socialisme en Alsace-Lorraine. Le mouvement ouvrier, né vers 1890-1891, s'est longtemps développé sous les auspices de l'Empereur Guillaume, du prince de Hohenlohe-Schillingfürst et de son premier ministre, von Puttkammer, véritable initiateur de cette politique nouvelle. Il a connu l'appui des Kreisdirektors, en Haute-Alsace notamment. Mais la bienveillance officielle n'a pas gangrené le fond véritable du peuple. N'a-t-on pas vu, en 1912, les électeurs du député socialiste Peirotes, candidat du préfet, manifester leur joie devant la maison du vieux protestataire Preiss, candidat battu, aux cris de : « Vive la France ! ». Fait à

peine croyable, et rigoureusement exact. Les Emmel et les Bœlhe ne doivent pas nous faire oublier les autres. Les mêmes remarques s'imposent d'ailleurs pour le parti clérical. La sollicitude de Guillaume II à l'endroit des catholiques, sa déférence pour le haut clergé, l'excellence de ses relations avec le Saint-Siège ont pu tourner quelques têtes ; et l'on a vu en 1905 les cléricaux affiliés au *Centre* allemand soutenir la fameuse motion Spahn visant à remettre le gouvernement intégral de l'Alsace-Lorraine entre les mains de l'empereur allemand. Mais les Delsor, les Cetty, les Haegy ne sont pas tout le parti catholique alsacien-lorrain. A travers l'expérience actuelle, l'attitude des personnalités marquantes de ces divers partis, de l'abbé Wetterlé, du chanoine Collin, de MM. Blumenthal, Georges Weill, Peirotes, Grumbach... illustre éloquemment ces observations collectives.

Le retour à la France serait-il vraiment, selon l'expression du Dr Schwander, premier bourgmestre de Strasbourg, « une noix dure à casser » ? Le farouche germanophile qu'est Schwander a sans doute de bonnes raisons pour déclarer qu'une telle solution serait à la fois néfaste à la France et à l'Alsace. Les Alsaciens-Lorrains perdraient à la fois, nous dit-il, la prospérité merveilleuse dont ils jouissent maintenant et qu'atteste la progression des dépôts d'épargne (14 millions en 1875, 180 millions aujourd'hui), et la sécurité précieuse que leur assurent les bienfaisantes lois sociales allemandes. Il y a lieu cependant d'observer les choses de plus près. La fameuse

prospérité industrielle des provinces annexées n'apparait guère, à l'examen, comme une communauté d'intérêts économiques avec l'empire, mais plutôt comme une absorption rapide par les firmes allemandes. Et la raison économique, du point de vue allemand même, est un argument démonétisé. Quant aux difficultés que la France rencontrerait pour regagner *intégralement* l'âme alsacienne, elles paraissent, pour le moins, fort exagérées...

Remarquons, du reste, que jamais, en France, l'espoir de retrouver les vieilles provinces ne fut complètement perdu. On chercherait vainement une reconnaissance officielle, formelle, du « fait accompli » dans les écrits et les discours des dirigeants de l'opinion publique, à quelque parti qu'ils aient appartenu. Au moment même où l'attitude respective des trois peuples intéressés les poussait à l'idée d'un *modus vivendi* raisonnable qui eût été une solution empirique de la question, vers 1909, on trouvait dans les déclarations des hommes politiques français une retenue instinctive qui se traduisait par des restrictions significatives. Et lorsque Jaurès, dans son discours du 18 novembre 1909, adressait aux populations annexées des louanges pour la dignité de leur attitude, en montrant que leur salut était de conserver l'originalité de leur culture sous la domination du vainqueur, il ajoutait que c'était là leur seul devoir, *du moins, dans les cadres territoriaux de l'Europe actuelle.*

On s'est aussi demandé parfois si le retour à la France ne ferait pas surgir une nouvelle question d'Alsace, une

sorte de problème à rebours, pour la raison qu'après un demi-siècle de germanisation, la population des pays annexés compte près de 400.000 immigrés. A ceux qui seraient arrêtés par l'état de choses nouveau créé par le peuplement et le gouvernement prussiens, on peut répondre, avec M. Émile Vandervelde, que le droit est imprescriptible et que la situation actuelle, quelle qu'elle soit, ne saurait justifier la spoliation passée. Mais il est facile de réfuter le sophisme en observant d'abord que les militaires, les fonctionnaires et leurs familles comptent dans le total des immigrés pour plus de 250.000 habitants : on peut être sûr que ceux-là quitteront le pays sans difficulté. Les autres appartiennent surtout à la population industrielle et commerçante ; il n'y a pas de doute qu'ils s'assimileraient très vite. Au surplus, ce problème subsidiaire est négligeable à côté de la véritable Question d'Alsace.

Le retour à la France aurait une autre conséquence heureuse : la solution de la question confessionnelle. La population des deux provinces, qui atteint presque aujourd'hui deux millions d'habitants, compte près d'un million et demi de catholiques. Nulle opposition n'existait entre les confessions religieuses avant l'annexion. Mais les catholiques éprouvent aujourd'hui une antipathie croissante pour les immigrés protestants. Or, cet état de choses gênant, propice aux vexations réciproques, ne subsisterait pas dans l'hypothèse du retour à la France, puisque l'opposition catholique va seulement aux immigrés et aux fonctionnaires, et non point aux Alsaciens protestants.

Les faits éclairent jusqu'à l'évidence la juste solution du problème et les moyens de la réaliser. On ne saurait parler de tribunal d'arbitrage, attendu que la Question d'Alsace-Lorraine est une spoliation et qu'un pareil débat équivaudrait à mettre en doute les droits sacrés des Alsaciens-Lorrains. On ne saurait proposer un plébiscite préliminaire et conditionnel, où l'on ne verrait pas le vote des plus ardents irrédentistes, émigrés en France, au bénéfice de 400.000 immigrés allemands. Les compromis autonomistes, conçus avant la guerre, sous le régime des lois d'exception, pour adoucir le sort des annexés, ne méritent plus l'examen. Solutions conjecturales, combinaisons sordides, qui font mieux ressortir le seul règlement équitable, le retour total et sans condition des deux provinces à la nation française.

Pour tous ceux qui, avant la guerre, étaient partisans d'une *restitutio in integrum*, la question était seulement de savoir comment se réaliserait cette restitution légitime, par le moyen de compensations coloniales ou par une guerre. Les événements actuels nous tirent d'incertitude.

Si l'on doutait aujourd'hui du loyalisme français de l'Alsace-Lorraine, il suffirait de considérer les faits innombrables qui révèlent, au cours de la guerre, l'attitude odieuse de l'administration prussienne et les sentiments véritables des Alsaciens-Lorrains. Témoignages éclatants de leur vraie nature historique et de leurs aspirations actuelles, les méthodes abominables du *Kriegsbrauch im*

Landkriege ont été appliquées dans les deux provinces *comme en pays conquis*. Des mesures ont été prises pour les isoler du reste de l'Europe. Jamais le *Faustrecht* germanique n'a surpassé la rigueur du régime appliqué par le gouverneur von Dallwitz, par le secrétaire d'État von Tchammer, par le lieutenant-général von Rœdern, et par les tribunaux militaires. Le chancelier était vraiment mal inspiré lorsqu'il se félicitait bruyamment, au début de la guerre, du bon loyalisme des Alsaciens-Lorrains. La grande barrière en fils de fer barbelés de trois mètres de hauteur qui court de Bâle au Largin en dit plus qu'un long dossier sur ce « bon loyalisme ».

Mais les condamnés de Strasbourg, de Mulhouse, de Saverne n'auront pas souffert en vain. L'Allemagne impériale a beau affirmer sa volonté de conserver l'Alsace-Lorraine, ses polémistes ont beau accumuler les arguments qui font subir à la vérité un étrange travestissement, ses historiens ont beau répéter que la conquête allemande a été pour les populations annexées une véritable bénédiction, *wahrer Segen* : la volonté formelle des Alsaciens-Lorrains, le droit imprescriptible de la France, l'opinion même du monde dominent ces controverses. Le règlement prochain de la Question d'Alsace-Lorraine rendra les deux provinces à leur ancienne patrie, et la France de l'Est retrouvera ses frontières légitimes, selon la loi infaillible des nations mutilées.

TABLE DES MATIÈRES

EVREUX, IMPRIMERIE CH. HERISSEY

